



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 juin 2023
(OR. en)

6601/23
ADD 8

Dossier interinstitutionnel:
2023/0038 (NLE)

POLCOM 28
SERVICES 8
FDI 7
COASI 40

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: Accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Parties				
8421.91.00	INDUSTRY	-- de centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges	1,7		A	
		-- autres				
8421.99.10	INDUSTRY	--- Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421.29.20 ou 8421.39.15	0		A	
8421.99.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8422		Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable); machines et appareils à gazéifier les boissons				
		- Machines à laver la vaisselle				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8422.11.00	INDUSTRY	-- de type ménager	2,7		A	
8422.19.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8422.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients	1,7		A	
8422.30.00	INDUSTRY	- Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons	1,7		A	
8422.40.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)	1,7		A	
		- Parties				
8422.90.10	INDUSTRY	-- de machines à laver la vaisselle	1,7		A	
8422.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8423		Appareils et instruments de pesage, y compris les balances et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances				
		- Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage				
8423.10.10	INDUSTRY	-- Balances de ménage	1,7		A	
8423.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Bascules à pesage continu sur transporteurs				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8423.20.10	INDUSTRY	-- à pesage électronique	0		A	
8423.20.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses				
8423.30.10	INDUSTRY	-- à pesage électronique	0		A	
8423.30.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- autres appareils et instruments de pesage				
8423.81	INDUSTRY	-- d'une portée n'excédant pas 30 kg				
		--- à pesage électronique				
8423.81.21	INDUSTRY	---- Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8423.81.23	INDUSTRY	---- Appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés	0		A	
8423.81.25	INDUSTRY	---- Balances de magasin	0		A	
8423.81.29	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8423.81.80	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8423.82	INDUSTRY	-- d'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5 000 kg				
8423.82.20	INDUSTRY	--- à pesage électronique, à l'exclusion des appareils et instruments pour le pesage de véhicules automobiles	0		A	
		--- autres				
8423.82.81	INDUSTRY	---- Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales	1,7		A	
8423.82.89	INDUSTRY	---- autres	1,7		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8423.89.20	INDUSTRY	--- à pesage électronique	0		A	
8423.89.80	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage				
8423.90.10	INDUSTRY	-- Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423.20.10, 8423.30.10, 8423.81.21, 8423.81.23, 8423.81.25, 8423.81.29, 8423.82.20 ou 8423.89.20	0		A	
8423.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8424		Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires				
8424.10.00	INDUSTRY	- Extincteurs, même chargés	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8424.20.00	INDUSTRY	- Pistolets aéroglyphes et appareils similaires	1,7		A	
8424.30	INDUSTRY	- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires				
		-- Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé				
8424.30.01	INDUSTRY	--- équipés d'un dispositif de chauffage	1,7		A	
8424.30.08	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		-- autres machines et appareils				
8424.30.10	INDUSTRY	--- à air comprimé	1,7		A	
8424.30.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture				
8424.41.00	INDUSTRY	-- Pulvérisateurs portables	1,7		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8424.49.10	INDUSTRY	--- Pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur	1,7		A	
8424.49.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- autres appareils				
		-- pour l'agriculture ou l'horticulture				
8424.82.10	INDUSTRY	--- Appareils d'arrosage	1,7		A	
8424.82.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		-- autres				
8424.89.40	INDUSTRY	--- Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés	0		A	
8424.89.70	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- Parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8424.90.20	INDUSTRY	-- Parties des appareils mécaniques relevant de la sous- position 8424.89.40	0		A	
8424.90.80	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8425		Palans; treuils et cabestans; crics et vérins				
		- Palans				
8425.11.00	INDUSTRY	-- à moteur électrique	0		A	
8425.19.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Treuils; cabestans				
8425.31.00	INDUSTRY	-- à moteur électrique	0		A	
8425.39.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Crics et vérins				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8425.41.00	INDUSTRY	-- Élévateurs fixes de voitures pour garages	0		A	
8425.42.00	INDUSTRY	-- autres crics et vérins, hydrauliques	0		A	
8425.49.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8426		Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues				
		- Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers				
8426.11.00	INDUSTRY	-- Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	0		A	
8426.12.00	INDUSTRY	-- Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	0		A	
8426.19.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8426.20.00	INDUSTRY	- Grues à tour	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8426.30.00	INDUSTRY	- Grues sur portiques	0		A	
		- autres machines et appareils, autopropulsés				
8426.41.00	INDUSTRY	-- sur pneumatiques	0		A	
8426.49.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres machines et appareils				
		-- conçus pour être montés sur un véhicule routier				
8426.91.10	INDUSTRY	--- Grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule	0		A	
8426.91.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8426.99.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8427		Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage				
		- Chariots autopropulsés à moteur électrique				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8427.10.10	INDUSTRY	-- élevant à une hauteur de 1 m ou plus	4,5		A	
8427.10.90	INDUSTRY	-- autres	4,5		A	
8427.20	INDUSTRY	- autres chariots autopropulsés				
		-- élevant à une hauteur de 1 m ou plus				
8427.20.11	INDUSTRY	--- Chariots-gerbeurs tous terrains	4,5		A	
8427.20.19	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
8427.20.90	INDUSTRY	-- autres	4,5		A	
8427.90.00	INDUSTRY	- autres chariots	4		A	
8428		Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple)				
		- Ascenseurs et monte-charge				
8428.10.20	INDUSTRY	-- électriques	0		A	
8428.10.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques				
8428.20.20	INDUSTRY	-- pour produits en vrac	0		A	
8428.20.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises				
8428.31.00	INDUSTRY	-- spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	0		A	
8428.32.00	INDUSTRY	-- autres, à benne	0		A	
8428.33.00	INDUSTRY	-- autres, à bande ou à courroie	0		A	
		-- autres				
8428.39.20	INDUSTRY	--- Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets	0		A	
8428.39.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8428.40.00	INDUSTRY	- Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	0		A	
8428.60.00	INDUSTRY	- Téléphériques (y compris les télésièges et remonte- pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8428.90	INDUSTRY	- autres machines et appareils				
		-- Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole				
8428.90.71	INDUSTRY	--- conçus pour être portés par tracteur agricole	0		A	
8428.90.79	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8428.90.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8429		Boueurs (<i>bulldozers</i>), boueurs biais (<i>angledozers</i>), niveleuses, décapeuses (<i>scrapers</i>), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés				
		- Boueurs (<i>bulldozers</i>) et boueurs biais (<i>angledozers</i>)				
8429.11.00	INDUSTRY	-- à chenilles	0		A	
8429.19.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8429.20.00	INDUSTRY	- Niveleuses	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8429.30.00	INDUSTRY	- Décapeuses (<i>scrapers</i>)	0		A	
8429.40	INDUSTRY	- Compacteuses et rouleaux compresseurs				
		-- Rouleaux compresseurs				
8429.40.10	INDUSTRY	--- Rouleaux à vibrations	0		A	
8429.40.30	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8429.40.90	INDUSTRY	-- Compacteuses	0		A	
		- Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses				
8429.51	INDUSTRY	-- Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal				
8429.51.10	INDUSTRY	--- Chargeurs spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	0		A	
		--- autres				
8429.51.91	INDUSTRY	---- Chargeuses à chenilles	0		A	
8429.51.99	INDUSTRY	---- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°				
8429.52.10	INDUSTRY	--- Excavateurs à chenilles	0		A	
8429.52.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8429.59.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8430		Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige				
8430.10.00	INDUSTRY	- Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	0		A	
8430.20.00	INDUSTRY	- Chasse-neige	0		A	
		- Haveuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries				
8430.31.00	INDUSTRY	-- autopropulsées	0		A	
8430.39.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres machines de sondage ou de forage				
8430.41.00	INDUSTRY	-- autopropulsées	0		A	
8430.49.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8430.50.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils, autopropulsés	0		A	
		- autres machines et appareils, non autopropulsés				
8430.61.00	INDUSTRY	-- Machines et appareils à tasser ou à compacter	0		A	
8430.69.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8431		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n ^{os} 8425 à 8430				
8431.10.00	INDUSTRY	- de machines ou appareils du n ^o 8425	0		A	
8431.20.00	INDUSTRY	- de machines ou appareils du n ^o 8427	4		A	
		- de machines ou appareils du n ^o 8428				
8431.31.00	INDUSTRY	-- d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8431.39.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- de machines ou appareils des n ^{os} 8426, 8429 ou 8430				
8431.41.00	INDUSTRY	-- Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces	0		A	
8431.42.00	INDUSTRY	-- Lames de boteurs (<i>bulldozers</i>) ou de boteurs biais (<i>angledozers</i>)	0		A	
8431.43.00	INDUSTRY	-- Parties de machines de sondage ou de forage des n ^{os} 8430.41 ou 8430.49	0		A	
		-- autres				
8431.49.20	INDUSTRY	--- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	0		A	
8431.49.80	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8432		Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport				
8432.10.00	INDUSTRY	- Charrues	0		A	
		- Herses, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8432.21.00	INDUSTRY	-- Herse à disques (pulvérisateurs)	0		A	
		-- autres				
8432.29.10	INDUSTRY	--- Scarificateurs et cultivateurs	0		A	
8432.29.30	INDUSTRY	--- Herse	0		A	
8432.29.50	INDUSTRY	--- Motohoues	0		A	
8432.29.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- Semoirs, plantoirs et repiqueurs				
8432.31.00	INDUSTRY	-- Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour	0		A	
8432.39	INDUSTRY	-- autres				
		--- Semoirs				
8432.39.11	INDUSTRY	---- de précision, à commande centrale	0		A	
8432.39.19	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8432.39.90	INDUSTRY	--- Plautoirs et repiqueurs	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais				
8432.41.00	INDUSTRY	-- Epandeurs de fumier	0		A	
8432.42.00	INDUSTRY	-- Distributeurs d'engrais	0		A	
8432.80.00	INDUSTRY	- autres machines, appareils et engins	0		A	
8432.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8433		Machines, appareils et engins pour la récolte et le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 8437				
		- Tondeuses à gazon				
8433.11	INDUSTRY	-- à moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal				
8433.11.10	INDUSTRY	--- électriques	0		A	
		--- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		---- autopropulsées				
8433.11.51	INDUSTRY	----- équipées d'un siège	0		A	
8433.11.59	INDUSTRY	----- autres	0		A	
8433.11.90	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8433.19	INDUSTRY	-- autres				
		--- avec moteur				
8433.19.10	INDUSTRY	---- électrique	0		A	
		---- autres				
		----- autopropulsées				
8433.19.51	INDUSTRY	----- équipées d'un siège	0		A	
8433.19.59	INDUSTRY	----- autres	0		A	
8433.19.70	INDUSTRY	----- autres	0		A	
8433.19.90	INDUSTRY	--- sans moteur	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8433.20	INDUSTRY	- Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur				
8433.20.10	INDUSTRY	-- Avec moteur	0		A	
		-- autres				
8433.20.50	INDUSTRY	--- conçues pour être tractées ou portées par tracteurs	0		A	
8433.20.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8433.30.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils de fenaison	0		A	
8433.40.00	INDUSTRY	- Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	0		A	
		- autres machines et appareils pour la récolte; machines et appareils pour le battage				
8433.51.00	INDUSTRY	-- Moissonneuses-batteuses	0		A	
8433.52.00	INDUSTRY	-- autres machines et appareils pour le battage	0		A	
		-- Machines pour la récolte des racines ou tubercules				
8433.53.10	INDUSTRY	--- Machines pour la récolte des pommes de terre	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8433.53.30	INDUSTRY	--- Décolleteuses et machines pour la récolte des betteraves	0		A	
8433.53.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8433.59	INDUSTRY	-- autres				
		--- Récolteuses-hacheuses				
8433.59.11	INDUSTRY	---- automotrices	0		A	
8433.59.19	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8433.59.85	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8433.60.00	INDUSTRY	- Machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles	0		A	
8433.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8434		Machines à traire et machines et appareils de laiterie				
8434.10.00	INDUSTRY	- Machines à traire	0		A	
8434.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils de laiterie	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8434.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8435		Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires				
8435.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils	1,7		A	
8435.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8436		Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture				
8436.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	1,7		A	
		- Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les couveuses et éleveuses				
8436.21.00	INDUSTRY	-- Couveuses et éleveuses	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8436.29.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- autres machines et appareils				
8436.80.10	INDUSTRY	-- pour la sylviculture	1,7		A	
8436.80.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Parties				
8436.91.00	INDUSTRY	-- de machines ou appareils d'aviculture	1,7		A	
8436.99.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8437		Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8437.10.00	INDUSTRY	- Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	1,7		A	
8437.80.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils	1,7		A	
8437.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8438		Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales				
		- Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires				
8438.10.10	INDUSTRY	-- pour la boulangerie, la pâtisserie ou la biscuiterie	1,7		A	
8438.10.90	INDUSTRY	-- pour la fabrication des pâtes alimentaires	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8438.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat	1,7		A	
8438.30.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la sucrerie	1,7		A	
8438.40.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la brasserie	1,7		A	
8438.50.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour le travail des viandes	1,7		A	
8438.60.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes	1,7		A	
8438.80	INDUSTRY	- autres machines et appareils				
8438.80.10	INDUSTRY	-- pour le traitement et la préparation du café ou du thé	1,7		A	
		-- autres				
8438.80.91	INDUSTRY	--- pour la préparation ou la fabrication des boissons	1,7		A	
8438.80.99	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8438.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8439		Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques ou pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton				
8439.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	1,7		A	
8439.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	1,7		A	
8439.30.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	1,7		A	
		- Parties				
8439.91.00	INDUSTRY	-- de machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	1,7		A	
8439.99.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8440		Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets				
		- Machines et appareils				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8440.10.10	INDUSTRY	-- Plieuses	1,7		A	
8440.10.20	INDUSTRY	-- Assembleuses	1,7		A	
8440.10.30	INDUSTRY	-- Couseuses ouagrafeuses	1,7		A	
8440.10.40	INDUSTRY	-- Machines à relier par collage	1,7		A	
8440.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8440.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8441		Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types				
		- Coupeuses				
8441.10.10	INDUSTRY	-- Coupeuses-bobineuses	1,7		A	
8441.10.20	INDUSTRY	-- Coupeuses en long ou en travers	1,7		A	
8441.10.30	INDUSTRY	-- Massicots droits	1,7		A	
8441.10.70	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8441.20.00	INDUSTRY	- Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	1,7		A	
8441.30.00	INDUSTRY	- Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	1,7		A	
8441.40.00	INDUSTRY	- Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	1,7		A	
8441.80.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils	1,7		A	
		- Parties				
8441.90.10	INDUSTRY	-- de coupeuses	1,7		A	
8441.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8442		Machines, appareils et matériels (autres que les machines des n ^{os} 8456 à 8465) pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)				
8442.30.00	INDUSTRY	- Machines, appareils et matériel	0		A	
8442.40.00	INDUSTRY	- Parties de ces machines, appareils ou matériel	0		A	
8442.50.00	INDUSTRY	- Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8443		Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442; autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles; parties et accessoires				
		- Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442				
8443.11.00	INDUSTRY	-- Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	1,7		A	
8443.12.00	INDUSTRY	-- Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles dont un côté n'excède pas 22 cm et l'autre n'excède pas 36 cm, à l'état non plié	1,7		A	
8443.13	INDUSTRY	-- autres machines et appareils à imprimer offset				
		--- alimentés en feuilles				
8443.13.10	INDUSTRY	---- usagés	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		---- neufs, pour feuilles d'un format				
8443.13.31	INDUSTRY	----- n'excédant pas 52 × 74 cm	1,7		A	
8443.13.35	INDUSTRY	----- excédant 52 × 74 cm mais n'excédant pas 74 × 107 cm	1,7		A	
8443.13.39	INDUSTRY	----- excédant 74 × 107 cm	1,7		A	
8443.13.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8443.14.00	INDUSTRY	-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	1,7		A	
8443.15.00	INDUSTRY	-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	1,7		A	
8443.16.00	INDUSTRY	-- Machines et appareils à imprimer, flexographiques	1,7		A	
8443.17.00	INDUSTRY	-- Machines et appareils à imprimer, héliographiques	1,7		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8443.19.20	INDUSTRY	--- à imprimer les matières textiles	1,7		A	
8443.19.40	INDUSTRY	--- utilisées pour la fabrication des semi-conducteurs	0		A	
8443.19.70	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles				
8443.31.00	INDUSTRY	-- Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	0		A	
		-- autres, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau				
8443.32.10	INDUSTRY	--- Imprimantes	0		A	
8443.32.80	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8443.39.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Parties et accessoires				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8443.91	INDUSTRY	-- Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442				
8443.91.10	INDUSTRY	--- pour machines de la sous-position 8443.19.40	0		A	
		--- autres				
8443.91.91	INDUSTRY	---- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	0		A	
8443.91.99	INDUSTRY	---- autres	0		A	
		-- autres				
8443.99.10	INDUSTRY	--- Assemblages électroniques	0		A	
8443.99.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles				
8444.00.10	INDUSTRY	- Machines pour le filage	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8444.00.90	INDUSTRY	- autres	1,7		A	
8445		Machines pour la préparation des matières textiles; machines pour la filature, le doublage ou le retordage des matières textiles et autres machines et appareils pour la fabrication des fils textiles; machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n ^{os} 8446 ou 8447				
		- Machines pour la préparation des matières textiles				
8445.11.00	INDUSTRY	-- Cardes	1,7		A	
8445.12.00	INDUSTRY	-- Peigneuses	1,7		A	
8445.13.00	INDUSTRY	-- Bancs à broches	1,7		A	
8445.19.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8445.20.00	INDUSTRY	- Machines pour la filature des matières textiles	1,7		A	
8445.30.00	INDUSTRY	- Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8445.40.00	INDUSTRY	- Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles	1,7		A	
8445.90.00	INDUSTRY	- autres	1,7		A	
8446		Métiers à tisser				
8446.10.00	INDUSTRY	- pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm	1,7		A	
		- pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, à navettes				
8446.21.00	INDUSTRY	-- à moteur	1,7		A	
8446.29.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8446.30.00	INDUSTRY	- pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8447		Machines et métiers à bonneterie, de couture-tricotage, à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffêter				
		- Métiers à bonneterie circulaires				
8447.11.00	INDUSTRY	-- avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm	1,7		A	
8447.12.00	INDUSTRY	-- avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm	1,7		A	
		- Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage				
8447.20.20	INDUSTRY	-- Métiers-chaîne, y compris métiers Raschel; machines de couture-tricotage	1,7		A	
8447.20.80	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8447.90.00	INDUSTRY	- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8448		Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n ^{os} 8444, 8445, 8446 ou 8447 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-frames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n ^{os} 8444, 8445, 8446 ou 8447 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple)				
		- Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n ^{os} 8444, 8445, 8446 ou 8447				
8448.11.00	INDUSTRY	-- Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation	1,7		A	
8448.19.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8448.20.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires des machines du n° 8444 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	1,7		A	
		- Parties et accessoires des machines du n° 8445 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires				
8448.31.00	INDUSTRY	-- Garnitures de cardes	1,7		A	
8448.32.00	INDUSTRY	-- de machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes	1,7		A	
8448.33.00	INDUSTRY	-- Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs	1,7		A	
8448.39.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires				
8448.42.00	INDUSTRY	-- Peignes, lisses et cadres de lisses	1,7		A	
8448.49.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Parties et accessoires des métiers, machines ou appareils du n° 8447 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires				
		-- Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles				
8448.51.10	INDUSTRY	--- Platines	1,7		A	
8448.51.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8448.59.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8449.00.00	INDUSTRY	Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie	1,7		A	
8450		Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage				
		- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8450.11	INDUSTRY	-- Machines entièrement automatiques				
		--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg				
8450.11.11	INDUSTRY	---- à chargement frontal	3		A	
8450.11.19	INDUSTRY	---- à chargement par le haut	3		A	
8450.11.90	INDUSTRY	--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 6 kg mais n'excédant pas 10 kg	2,6		A	
8450.12.00	INDUSTRY	-- autres machines, avecessoreuse centrifuge incorporée	2,7		A	
8450.19.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8450.20.00	INDUSTRY	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg	2,2		A	
8450.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8451		Machines et appareils (autres que les machines du n° 8450) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus				
8451.10.00	INDUSTRY	- Machines pour le nettoyage à sec	2,2		A	
		- Machines à sécher				
8451.21.00	INDUSTRY	-- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg	2,2		A	
8451.29.00	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
8451.30.00	INDUSTRY	- Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer	2,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8451.40.00	INDUSTRY	- Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture	2,2		A	
8451.50.00	INDUSTRY	- Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	2,2		A	
		- autres machines et appareils				
8451.80.10	INDUSTRY	-- Machines pour le revêtement des tissus et autres supports en vue de la fabrication de couvre-parquets, tels que linoléum, etc.	2,2		A	
8451.80.30	INDUSTRY	-- Machines pour l'apprêt ou le finissage	2,2		A	
8451.80.80	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
8451.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,2		A	
8452		Machines à coudre, autres que les machines à coudre les feuillets du n° 8440; meubles, embases et couvercles spécialement conçus pour machines à coudre; aiguilles pour machines à coudre				
8452.10	INDUSTRY	- Machines à coudre de type ménager				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- Machines à coudre, piquant uniquement le point de navette, dont la tête pèse au plus 16 kg sans moteur ou 17 kg avec moteur; têtes de machines à coudre, piquant uniquement le point de navette, pesant au plus 16 kg sans moteur ou 17 kg avec moteur				
8452.10.11	INDUSTRY	--- Machines à coudre d'une valeur unitaire (bâtis, tables ou meubles non compris) supérieure à 65 €	5,7		A	
8452.10.19	INDUSTRY	--- autres	9,7		A	
8452.10.90	INDUSTRY	-- autres machines à coudre et autres têtes pour machines à coudre	3,7		A	
		- autres machines à coudre				
8452.21.00	INDUSTRY	-- Unités automatiques	3,7		A	
8452.29.00	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
8452.30.00	INDUSTRY	- Aiguilles pour machines à coudre	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8452.90.00	INDUSTRY	- Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties; autres parties de machines à coudre	2,7		A	
8453		Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, autres que les machines à coudre				
8453.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux	1,7		A	
8453.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures	1,7		A	
8453.80.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils	1,7		A	
8453.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8454		Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie				
8454.10.00	INDUSTRY	- Convertisseurs	1,7		A	
8454.20.00	INDUSTRY	- Lingotières et poches de coulée	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Machines à couler (mouler)				
8454.30.10	INDUSTRY	-- Machines à couler sous pression	1,7		A	
8454.30.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8454.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8455		Laminoirs à métaux et leurs cylindres				
8455.10.00	INDUSTRY	- Laminoirs à tubes	2,7		A	
		- autres laminoirs				
8455.21.00	INDUSTRY	-- Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid	2,7		A	
8455.22.00	INDUSTRY	-- Laminoirs à froid	2,7		A	
8455.30	INDUSTRY	- Cylindres de laminoirs				
8455.30.10	INDUSTRY	-- en fonte	2,7		A	
		-- en acier forgé				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8455.30.31	INDUSTRY	--- Cylindres de travail à chaud; cylindres d'appui à chaud et à froid	2,7		A	
8455.30.39	INDUSTRY	--- Cylindres de travail à froid	2,7		A	
8455.30.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8455.90.00	INDUSTRY	- autres parties	2,7		A	
8456		Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultrasons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma; machines à découper par jet d'eau				
		- opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons				
		-- opérant par laser				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8456.11.10	INDUSTRY	--- utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	0		A	
8456.11.90	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
		-- opérant par autre faisceau de lumière ou de photons				
8456.12.10	INDUSTRY	--- utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	0		A	
8456.12.90	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
8456.20.00	INDUSTRY	- opérant par ultrasons	3,5		A	
8456.30	INDUSTRY	- opérant par électro-érosion				
		-- à commande numérique				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8456.30.11	INDUSTRY	--- par fil	3,5		A	
8456.30.19	INDUSTRY	--- autres	3,5		A	
8456.30.90	INDUSTRY	-- autres	3,5		A	
8456.40.00	INDUSTRY	- opérant par jet de plasma	3,5		A	
8456.50.00	INDUSTRY	- Machines à découper par jet d'eau	1,7		A	
8456.90.00	INDUSTRY	- autres	3,5		A	
8457		Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux				
		- Centres d'usinage				
8457.10.10	INDUSTRY	-- horizontaux	2,7		A	
8457.10.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8457.20.00	INDUSTRY	- Machines à poste fixe	2,7		A	
		- Machines à stations multiples				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8457.30.10	INDUSTRY	-- à commande numérique	2,7		A	
8457.30.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8458		Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal				
		- Tours horizontaux				
8458.11	INDUSTRY	-- à commande numérique				
8458.11.20	INDUSTRY	--- Centres de tournage	2,7		A	
		--- Tours automatiques				
8458.11.41	INDUSTRY	---- monobroche	2,7		A	
8458.11.49	INDUSTRY	---- multibroches	2,7		A	
8458.11.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8458.19.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- autres tours				
		-- à commande numérique				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8458.91.20	INDUSTRY	--- Centres de tournage	2,7		A	
8458.91.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8458.99.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8459		Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 8458				
8459.10.00	INDUSTRY	- Unités d'usinage à glissières	2,7		A	
		- autres machines à percer				
8459.21.00	INDUSTRY	-- à commande numérique	2,7		A	
8459.29.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- autres aléseuses-fraiseuses				
8459.31.00	INDUSTRY	-- à commande numérique	1,7		A	
8459.39.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres machines à aléser				
8459.41.00	INDUSTRY	-- à commande numérique	1,7		A	
8459.49.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Machines à fraiser, à console				
8459.51.00	INDUSTRY	-- à commande numérique	2,7		A	
8459.59.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- autres machines à fraiser				
		-- à commande numérique				
8459.61.10	INDUSTRY	--- Machines à fraiser les outils	2,7		A	
8459.61.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		-- autres				
8459.69.10	INDUSTRY	--- Machines à fraiser les outils	2,7		A	
8459.69.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8459.70.00	INDUSTRY	- autres machines à fileter ou à tarauder	2,7		A	
8460		Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 8461				
		- Machines à rectifier les surfaces planes				
8460.12.00	INDUSTRY	-- à commande numérique	1,7		A	
8460.19.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- autres machines à rectifier				
8460.22.00	INDUSTRY	-- Machines à rectifier sans centre, à commande numérique	1,7		A	
8460.23.00	INDUSTRY	-- autres machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique	1,7		A	
8460.24.00	INDUSTRY	-- autres, à commande numérique	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- autres				
8460.29.10	INDUSTRY	--- pour surfaces cylindriques	2,7		A	
8460.29.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		- Machines à affûter				
8460.31.00	INDUSTRY	-- à commande numérique	1,7		A	
8460.39.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Machines à glacer ou à roder				
8460.40.10	INDUSTRY	-- à commande numérique	1,7		A	
8460.40.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8460.90.00	INDUSTRY	- autres	1,7		A	
8461		Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermets, non dénommées ni comprises ailleurs				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8461.20.00	INDUSTRY	- Étaux-limeurs et machines à mortaiser	1,7		A	
		- Machines à brocher				
8461.30.10	INDUSTRY	-- à commande numérique	1,7		A	
8461.30.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8461.40	INDUSTRY	- Machines à tailler ou à finir les engrenages				
		-- Machines à tailler les engrenages				
		--- à tailler les engrenages cylindriques				
8461.40.11	INDUSTRY	---- à commande numérique	2,7		A	
8461.40.19	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
		--- à tailler les autres engrenages				
8461.40.31	INDUSTRY	---- à commande numérique	1,7		A	
8461.40.39	INDUSTRY	---- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- Machines à finir les engrenages				
		--- dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près				
8461.40.71	INDUSTRY	---- à commande numérique	2,7		A	
8461.40.79	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
8461.40.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8461.50	INDUSTRY	- Machines à scier ou à tronçonner				
		-- Machines à scier				
8461.50.11	INDUSTRY	--- à scie circulaire	1,7		A	
8461.50.19	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8461.50.90	INDUSTRY	-- Machines à tronçonner	1,7		A	
8461.90.00	INDUSTRY	- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8462		Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux; machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailer, poinçonner ou gruger les métaux; presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques autres que celles visées ci-dessus				
		- Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets				
8462.10.10	INDUSTRY	-- à commande numérique	2,7		A	
8462.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer				
		-- à commande numérique				
8462.21.10	INDUSTRY	--- pour le travail des produits plats	2,7		A	
8462.21.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8462.29	INDUSTRY	-- autres				
8462.29.10	INDUSTRY	--- pour le travail des produits plats	1,7		A	
		--- autres				
8462.29.91	INDUSTRY	---- hydrauliques	1,7		A	
8462.29.98	INDUSTRY	---- autres	1,7		A	
		- Machines (y compris les presses) à cisailer, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer				
8462.31.00	INDUSTRY	-- à commande numérique	2,7		A	
8462.39	INDUSTRY	-- autres				
8462.39.10	INDUSTRY	--- pour le travail des produits plats	1,7		A	
		--- autres				
8462.39.91	INDUSTRY	---- hydrauliques	1,7		A	
8462.39.99	INDUSTRY	---- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer				
		-- à commande numérique				
8462.41.10	INDUSTRY	--- pour le travail des produits plats	2,7		A	
8462.41.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		-- autres				
8462.49.10	INDUSTRY	--- pour le travail des produits plats	1,7		A	
8462.49.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- autres				
		-- Presses hydrauliques				
8462.91.20	INDUSTRY	--- à commande numérique	2,7		A	
8462.91.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8462.99.20	INDUSTRY	--- à commande numérique	2,7		A	
8462.99.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8463		Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière				
		- Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires				
8463.10.10	INDUSTRY	-- Bancs à étirer les fils	2,7		A	
8463.10.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8463.20.00	INDUSTRY	- Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	2,7		A	
8463.30.00	INDUSTRY	- Machines pour le travail des métaux sous forme de fil	2,7		A	
8463.90.00	INDUSTRY	- autres	2,7		A	
8464		Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8464.10.00	INDUSTRY	- Machines à scier	2,2		A	
8464.20	INDUSTRY	- Machines à meuler ou à polir				
		-- pour le travail du verre				
8464.20.11	INDUSTRY	--- des verres d'optique	2,2		A	
8464.20.19	INDUSTRY	--- autres	2,2		A	
8464.20.80	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
8464.90.00	INDUSTRY	- autres	2,2		A	
8465		Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires				
		- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8465.10.10	INDUSTRY	-- avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération	2,7		A	
8465.10.90	INDUSTRY	-- sans reprise manuelle de la pièce entre chaque opération	2,7		A	
8465.20.00	INDUSTRY	- Centres d'usinage	2,7		A	
		- autres				
		-- Machines à scier				
8465.91.10	INDUSTRY	--- à ruban	2,7		A	
8465.91.20	INDUSTRY	--- Scies circulaires	2,7		A	
8465.91.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8465.92.00	INDUSTRY	-- Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer	2,7		A	
8465.93.00	INDUSTRY	-- Machines à meuler, à poncer ou à polir	2,7		A	
8465.94.00	INDUSTRY	-- Machines à cintrer ou à assembler	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8465.95.00	INDUSTRY	-- Machines à percer ou à mortaiser	2,7		A	
8465.96.00	INDUSTRY	-- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler	2,7		A	
8465.99.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8466		Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n ^{os} 8456 à 8465, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur ces machines; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types				
8466.10	INDUSTRY	- Porte-outils et filières à déclenchement automatique				
		-- Porte-outils				
8466.10.20	INDUSTRY	--- Mandrins, pinces et douilles	1,2		A	
		--- autres				
8466.10.31	INDUSTRY	---- pour tours	1,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8466.10.38	INDUSTRY	---- autres	1,2		A	
8466.10.80	INDUSTRY	-- Filières à déclenchement automatique	1,2		A	
8466.20	INDUSTRY	- Porte-pièces				
8466.20.20	INDUSTRY	-- Montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard	1,2		A	
		-- autres				
8466.20.91	INDUSTRY	--- pour tours	1,2		A	
8466.20.98	INDUSTRY	--- autres	1,2		A	
8466.30.00	INDUSTRY	- Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur les machines	1,2		A	
		- autres				
		-- pour machines du n° 8464				
8466.91.20	INDUSTRY	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,2		A	
8466.91.95	INDUSTRY	--- autres	1,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- pour machines du n° 8465				
8466.92.20	INDUSTRY	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,2		A	
8466.92.80	INDUSTRY	--- autres	1,2		A	
8466.93	INDUSTRY	-- pour machines des n ^{os} 8456 à 8461				
8466.93.40	INDUSTRY	--- parties et accessoires de machines des sous-positions 8456.11.10, 8456.12.10, 8456.20, 8456.30, 8457.10, 8458.91, 8459.21.00, 8459.61 ou 8461.50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	0		A	
		--- autres				
8466.93.50	INDUSTRY	---- pour machines de la sous-position 8456.50.00	1,7		A	
8466.93.60	INDUSTRY	---- autres	1,2		A	
8466.94.00	INDUSTRY	-- pour machines des n ^{os} 8462 ou 8463	1,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8467		Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main				
		- Pneumatiques				
		-- rotatifs (même à percussion)				
8467.11.10	INDUSTRY	--- pour le travail des métaux	1,7		A	
8467.11.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8467.19.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- à moteur électrique incorporé				
8467.21	INDUSTRY	-- Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives				
8467.21.10	INDUSTRY	--- fonctionnant sans source d'énergie extérieure	2,7		A	
		--- autres				
8467.21.91	INDUSTRY	---- électropneumatiques	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8467.21.99	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
		-- Scies et tronçonneuses				
8467.22.10	INDUSTRY	--- Tronçonneuses	2,7		A	
8467.22.30	INDUSTRY	--- Scies circulaires	2,7		A	
8467.22.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8467.29	INDUSTRY	-- autres				
8467.29.20	INDUSTRY	--- fonctionnant sans source d'énergie extérieure	2,7		A	
		--- autres				
		---- Meuleuses et ponceuses				
8467.29.51	INDUSTRY	----- Meuleuses d'angle	2,7		A	
8467.29.53	INDUSTRY	----- Ponceuses à bandes	2,7		A	
8467.29.59	INDUSTRY	----- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8467.29.70	INDUSTRY	---- Rabots	2,7		A	
8467.29.80	INDUSTRY	---- Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses	2,7		A	
8467.29.85	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
		- autres outils				
8467.81.00	INDUSTRY	-- Tronçonneuses à chaîne	1,7		A	
8467.89.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Parties				
8467.91.00	INDUSTRY	-- de tronçonneuses à chaîne	1,7		A	
8467.92.00	INDUSTRY	-- d'outils pneumatiques	1,7		A	
8467.99.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8468		Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 8515; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8468.10.00	INDUSTRY	- Chalumeaux guidés à la main	2,2		A	
8468.20.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils aux gaz	2,2		A	
8468.80.00	INDUSTRY	- autres machines et appareils	2,2		A	
8468.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,2		A	
8470		Machines à calculer et machines de poche permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations, comportant une fonction de calcul; machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul; caisses enregistreuses				
8470.10.00	INDUSTRY	- Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations	0		A	
		- autres machines à calculer électroniques				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8470.21.00	INDUSTRY	-- comportant un organe imprimant	0		A	
8470.29.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8470.30.00	INDUSTRY	- autres machines à calculer	0		A	
8470.50.00	INDUSTRY	- Caisses enregistreuses	0		A	
8470.90.00	INDUSTRY	- autres	0		A	
8471		Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs				
8471.30.00	INDUSTRY	- Machines automatiques de traitement de l'information, portatives, d'un poids n'excédant pas 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran	0		A	
		- autres machines automatiques de traitement de l'information				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8471.41.00	INDUSTRY	-- comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie	0		A	
8471.49.00	INDUSTRY	-- autres, se présentant sous forme de systèmes	0		A	
8471.50.00	INDUSTRY	- Unités de traitement autres que celles des n ^{os} 8471.41 ou 8471.49, pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants: unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie	0		A	
		- Unités d'entrée ou de sortie, pouvant comporter, sous la même enveloppe, des unités de mémoire				
8471.60.60	INDUSTRY	-- Claviers	0		A	
8471.60.70	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8471.70	INDUSTRY	- Unités de mémoire				
8471.70.20	INDUSTRY	-- Unités de mémoire centrales	0		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		--- Unités de mémoire à disques				
8471.70.30	INDUSTRY	---- optiques, y compris les magnéto-optiques	0		A	
		---- autres				
8471.70.50	INDUSTRY	----- Unités de mémoire à disques durs	0		A	
8471.70.70	INDUSTRY	----- autres	0		A	
8471.70.80	INDUSTRY	--- Unités de mémoire à bandes	0		A	
8471.70.98	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8471.80.00	INDUSTRY	- autres unités de machines automatiques de traitement de l'information	0		A	
8471.90.00	INDUSTRY	- autres	0		A	
8472		Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou àagrafer, par exemple)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8472.10.00	INDUSTRY	- Duplicateurs	0,5		A	
8472.30.00	INDUSTRY	- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	2,2		A	
		- autres				
8472.90.10	INDUSTRY	-- Machines à trier, à compter et à encartoucher les monnaies	0,6		A	
8472.90.30	INDUSTRY	-- Guichets de banque automatiques	0		A	
8472.90.40	INDUSTRY	-- Machines pour le traitement des textes	0		A	
8472.90.90	INDUSTRY	-- autres	0,6		A	
8473		Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n ^{os} 8470 à 8472				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Parties et accessoires des machines du n° 8470				
		-- des machines à calculer électroniques des n ^{os} 8470.10, 8470.21 ou 8470.29				
8473.21.10	INDUSTRY	--- Assemblages électroniques	0		A	
8473.21.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		-- autres				
8473.29.10	INDUSTRY	--- Assemblages électroniques	0		A	
8473.29.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- Parties et accessoires des machines du n° 8471				
8473.30.20	INDUSTRY	-- Assemblages électroniques	0		A	
8473.30.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Parties et accessoires des machines du n° 8472				
8473.40.10	INDUSTRY	-- Assemblages électroniques	0		A	
8473.40.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n ^{os} 8470 à 8472				
8473.50.20	INDUSTRY	-- Assemblages électroniques	0		A	
8473.50.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8474		Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8474.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver	0		A	
8474.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser	0		A	
		- Machines et appareils à mélanger ou à malaxer				
8474.31.00	INDUSTRY	-- Bétonnières et appareils à gâcher le ciment	0		A	
8474.32.00	INDUSTRY	-- Machines à mélanger les matières minérales au bitume	0		A	
8474.39.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres machines et appareils				
8474.80.10	INDUSTRY	-- Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques	0		A	
8474.80.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Parties				
8474.90.10	INDUSTRY	-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8474.90.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8475		Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre				
8475.10.00	INDUSTRY	- Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	1,7		A	
		- Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre				
8475.21.00	INDUSTRY	-- Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	0		A	
8475.29.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Parties				
8475.90.10	INDUSTRY	-- Parties des machines de la sous-position 8475.21.00	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8475.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8476		Machines automatiques de vente de produits (timbres-poste, cigarettes, denrées alimentaires, boissons, par exemple), y compris les machines pour changer la monnaie				
		- Machines automatiques de vente de boissons				
8476.21.00	INDUSTRY	-- comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	1,7		A	
8476.29.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- autres machines				
8476.81.00	INDUSTRY	-- comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	1,7		A	
		-- autres				
8476.89.10	INDUSTRY	--- Machines pour changer la monnaie	0		A	
8476.89.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- Parties				
8476.90.10	INDUSTRY	-- Parties de machines pour changer la monnaie	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8476.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8477		Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre				
8477.10.00	INDUSTRY	- Machines à mouler par injection	1,7		A	
8477.20.00	INDUSTRY	- Extrudeuses	1,7		A	
8477.30.00	INDUSTRY	- Machines à mouler par soufflage	1,7		A	
8477.40.00	INDUSTRY	- Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer	1,7		A	
		- autres machines et appareils à mouler ou à former				
8477.51.00	INDUSTRY	-- à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air	1,7		A	
		-- autres				
8477.59.10	INDUSTRY	--- Presses	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8477.59.80	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8477.80	INDUSTRY	- autres machines et appareils				
		-- Machines pour la fabrication de produits spongieux ou alvéolaires				
8477.80.11	INDUSTRY	--- Machines pour la transformation des résines réactives	1,7		A	
8477.80.19	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		-- autres				
8477.80.91	INDUSTRY	--- Machines à fragmenter	1,7		A	
8477.80.93	INDUSTRY	--- Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs	1,7		A	
8477.80.95	INDUSTRY	--- Machines de découpage et machines à refendre	1,7		A	
8477.80.99	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		- Parties				
8477.90.10	INDUSTRY	-- Coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7		A	
8477.90.80	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8478		Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre				
8478.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils	1,7		A	
8478.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8479		Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre				
8479.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues	0		A	
8479.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales	1,7		A	
		- Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège				
8479.30.10	INDUSTRY	-- Presses	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8479.30.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8479.40.00	INDUSTRY	- Machines de corderie ou de câblerie	1,7		A	
8479.50.00	INDUSTRY	- Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs	1,7		A	
8479.60.00	INDUSTRY	- Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air	1,7		A	
		- Passerelles d'embarquement pour passagers				
8479.71.00	INDUSTRY	-- des types utilisés dans les aéroports	1,7		A	
8479.79.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- autres machines et appareils				
8479.81.00	INDUSTRY	-- pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques	1,7		A	
8479.82.00	INDUSTRY	-- à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- autres				
8479.89.30	INDUSTRY	--- Soutènement marchant hydraulique pour mines	1,7		A	
8479.89.60	INDUSTRY	--- Appareillages dits de "graissage centralisé"	1,7		A	
8479.89.70	INDUSTRY	--- Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés	0		A	
8479.89.97	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8479.90	INDUSTRY	- Parties				
8479.90.15	INDUSTRY	-- Parties de machines relevant de la sous-position 8479.89.70	0		A	
		-- autres				
8479.90.20	INDUSTRY	--- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7		A	
8479.90.70	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8480		Châssis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8480.10.00	INDUSTRY	- Châssis de fonderie	1,7		A	
8480.20.00	INDUSTRY	- Plaques de fond pour moules	1,7		A	
		- Modèles pour moules				
8480.30.10	INDUSTRY	-- en bois	1,7		A	
8480.30.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Moules pour les métaux ou les carbures métalliques				
8480.41.00	INDUSTRY	-- pour le moulage par injection ou par compression	1,7		A	
8480.49.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8480.50.00	INDUSTRY	- Moules pour le verre	1,7		A	
8480.60.00	INDUSTRY	- Moules pour les matières minérales	1,7		A	
		- Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques				
8480.71.00	INDUSTRY	-- pour le moulage par injection ou par compression	1,7		A	
8480.79.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8481		Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques				
8481.10	INDUSTRY	- Détendeurs				
8481.10.05	INDUSTRY	-- combinés avec filtres ou lubrificateurs	2,2		A	
		-- autres				
8481.10.19	INDUSTRY	--- en fonte ou en acier	2,2		A	
8481.10.99	INDUSTRY	--- autres	2,2		A	
		- Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques				
8481.20.10	INDUSTRY	-- Valves pour transmissions oléohydrauliques	2,2		A	
8481.20.90	INDUSTRY	-- Valves pour transmissions pneumatiques	2,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Clapets et soupapes de retenue				
8481.30.91	INDUSTRY	-- en fonte ou en acier	2,2		A	
8481.30.99	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
		- Soupapes de trop-plein ou de sûreté				
8481.40.10	INDUSTRY	-- en fonte ou en acier	2,2		A	
8481.40.90	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
8481.80	INDUSTRY	- autres articles de robinetterie et organes similaires				
		-- Robinetterie sanitaire				
8481.80.11	INDUSTRY	--- Mélangeurs, mitigeurs	2,2		A	
8481.80.19	INDUSTRY	--- autres	2,2		A	
		-- Robinetterie pour radiateurs de chauffage central				
8481.80.31	INDUSTRY	--- Robinets thermostatiques	2,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8481.80.39	INDUSTRY	--- autres	2,2		A	
8481.80.40	INDUSTRY	-- Valves pour pneumatiques et chambres à air	2,2		A	
		-- autres				
		--- Vannes de régulation				
8481.80.51	INDUSTRY	---- de température	2,2		A	
8481.80.59	INDUSTRY	---- autres	2,2		A	
		--- autres				
		---- Robinets et vannes à passage direct				
8481.80.61	INDUSTRY	----- en fonte	2,2		A	
8481.80.63	INDUSTRY	----- en acier	2,2		A	
8481.80.69	INDUSTRY	----- autres	2,2		A	
		---- Robinets à soupapes				
8481.80.71	INDUSTRY	----- en fonte	2,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8481.80.73	INDUSTRY	----- en acier	2,2		A	
8481.80.79	INDUSTRY	----- autres	2,2		A	
8481.80.81	INDUSTRY	---- Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique	2,2		A	
8481.80.85	INDUSTRY	---- Robinets à papillon	2,2		A	
8481.80.87	INDUSTRY	---- Robinets à membrane	2,2		A	
8481.80.99	INDUSTRY	---- autres	2,2		A	
8481.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,2		A	
8482		Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles				
		- Roulements à billes				
8482.10.10	INDUSTRY	-- dont le plus grand diamètre extérieur n'excède pas 30 mm	8		A	
8482.10.90	INDUSTRY	-- autres	8		A	
8482.20.00	INDUSTRY	- Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques	8		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8482.30.00	INDUSTRY	- Roulements à rouleaux en forme de tonneau	8		A	
8482.40.00	INDUSTRY	- Roulements à aiguilles	8		A	
8482.50.00	INDUSTRY	- Roulements à rouleaux cylindriques	8		A	
8482.80.00	INDUSTRY	- autres, y compris les roulements combinés	8		A	
		- Parties				
		-- Billes, galets, rouleaux et aiguilles				
8482.91.10	INDUSTRY	--- Rouleaux coniques	8		A	
8482.91.90	INDUSTRY	--- autres	7,7		A	
8482.99.00	INDUSTRY	-- autres	8		A	
8483		Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à moufles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8483.10	INDUSTRY	- Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles				
		-- Manivelles et vilebrequins				
8483.10.21	INDUSTRY	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	4		A	
8483.10.25	INDUSTRY	--- en acier forgé	4		A	
8483.10.29	INDUSTRY	--- autres	4		A	
8483.10.50	INDUSTRY	-- Arbres articulés	4		A	
8483.10.95	INDUSTRY	-- autres	4		A	
8483.20.00	INDUSTRY	- Paliers à roulements incorporés	6		A	
8483.30	INDUSTRY	- Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets				
		-- Paliers				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8483.30.32	INDUSTRY	--- pour roulements de tous genres	5,7		A	
8483.30.38	INDUSTRY	--- autres	3,4		A	
8483.30.80	INDUSTRY	-- Coussinets	3,4		A	
8483.40	INDUSTRY	- Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple				
		-- Engrenages				
8483.40.21	INDUSTRY	--- à roues cylindriques	3,7		A	
8483.40.23	INDUSTRY	--- à roues coniques ou cylindroconiques	3,7		A	
8483.40.25	INDUSTRY	--- à vis sans fin	3,7		A	
8483.40.29	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	
8483.40.30	INDUSTRY	-- Broches filetées à billes ou à rouleaux	3,7		A	
		-- Réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8483.40.51	INDUSTRY	--- Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses	3,7		A	
8483.40.59	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	
8483.40.90	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
		- Volants et poulies, y compris les poulies à moufles				
8483.50.20	INDUSTRY	-- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7		A	
8483.50.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation				
8483.60.20	INDUSTRY	-- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7		A	
8483.60.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8483.90	INDUSTRY	- Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties				
8483.90.20	INDUSTRY	-- Parties de paliers pour roulements de tous genres	5,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- autres				
8483.90.81	INDUSTRY	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7		A	
8483.90.89	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8484		Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécaniques				
8484.10.00	INDUSTRY	- Joints métalloplastiques	1,7		A	
8484.20.00	INDUSTRY	- Joints d'étanchéité mécaniques	1,7		A	
8484.90.00	INDUSTRY	- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8486		Machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat; machines et appareils visés à la note 9 C) du présent chapitre; parties et accessoires				
8486.10.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la fabrication de lingots ou de plaquettes	0		A	
8486.20.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques	0		A	
8486.30.00	INDUSTRY	- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	0		A	
8486.40.00	INDUSTRY	- Machines et appareils visés à la note 9 C) du présent chapitre	0		A	
8486.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8487		Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques				
		- Hélices pour bateaux et leurs pales				
8487.10.10	INDUSTRY	-- en bronze	1,7		A	
8487.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8487.90	INDUSTRY	- autres				
8487.90.40	INDUSTRY	-- en fonte	1,7		A	
		-- en fer ou en acier				
8487.90.51	INDUSTRY	--- en acier coulé ou moulé	1,7		A	
8487.90.57	INDUSTRY	--- en fer ou acier, forgé ou estampé	1,7		A	
8487.90.59	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8487.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
85		CHAPITRE 85 – MACHINES, APPAREILS ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ET LEURS PARTIES; APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DU SON, APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DES IMAGES ET DU SON EN TÉLÉVISION, ET PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES APPAREILS				
8501		Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes				
8501.10	INDUSTRY	- Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W				
8501.10.10	INDUSTRY	-- Moteurs synchrones d'une puissance n'excédant pas 18 W	4,7		A	
		-- autres				
8501.10.91	INDUSTRY	--- Moteurs universels	2,7		A	
8501.10.93	INDUSTRY	--- Moteurs à courant alternatif	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8501.10.99	INDUSTRY	--- Moteurs à courant continu	2,7		A	
8501.20.00	INDUSTRY	- Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5 W	2,7		A	
		- autres moteurs à courant continu; machines génératrices à courant continu				
8501.31.00	INDUSTRY	-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2,7		A	
8501.32.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW	2,7		A	
8501.33.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW	2,7		A	
8501.34.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 375 kW	2,7		A	
		- autres moteurs à courant alternatif, monophasés				
8501.40.20	INDUSTRY	-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2,7		A	
8501.40.80	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 750 W	2,7		A	
		- autres moteurs à courant alternatif, polyphasés				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8501.51.00	INDUSTRY	-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2,7		A	
		-- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW				
8501.52.20	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 7,5 kW	2,7		A	
8501.52.30	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 7,5 kW mais n'excédant pas 37 kW	2,7		A	
8501.52.90	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW	2,7		A	
8501.53	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 75 kW				
8501.53.50	INDUSTRY	--- Moteurs de traction	2,7		A	
		--- autres, d'une puissance				
8501.53.81	INDUSTRY	---- excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW	2,7		A	
8501.53.94	INDUSTRY	---- excédant 375 kW mais n'excédant pas 750 kW	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8501.53.99	INDUSTRY	---- excédant 750 kW	2,7		A	
		- Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs)				
		-- d'une puissance n'excédant pas 75 kVA				
8501.61.20	INDUSTRY	--- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7		A	
8501.61.80	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 75 kVA	2,7		A	
8501.62.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7		A	
8501.63.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7		A	
8501.64.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 750 kVA	2,7		A	
8502		Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques				
		- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- d'une puissance n'excédant pas 75 kVA				
8502.11.20	INDUSTRY	--- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7		A	
8502.11.80	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 75 kVA	2,7		A	
8502.12.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7		A	
		-- d'une puissance excédant 375 kVA				
8502.13.20	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7		A	
8502.13.40	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 750 kVA mais n'excédant pas 2 000 kVA	2,7		A	
8502.13.80	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 2 000 kVA	2,7		A	
		- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8502.20.20	INDUSTRY	-- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7		A	
8502.20.40	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7		A	
8502.20.60	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7		A	
8502.20.80	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 750 kVA	2,7		A	
		- autres groupes électrogènes				
8502.31.00	INDUSTRY	-- à énergie éolienne	2,7		A	
		-- autres				
8502.39.20	INDUSTRY	--- Turbogénératrices	2,7		A	
8502.39.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8502.40.00	INDUSTRY	- Convertisseurs rotatifs électriques	2,7		A	
8503.00	INDUSTRY	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n ^{os} 8501 ou 8502				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8503.00.10	INDUSTRY	- Frettes amagnétiques	2,7		A	
		- autres				
8503.00.91	INDUSTRY	-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	2,7		A	
8503.00.99	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8504		Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs				
		- Ballasts pour lampes ou tubes à décharge				
8504.10.20	INDUSTRY	-- Bobines de réactance, y compris celles avec condensateur accouplé	3,7		A	
8504.10.80	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
		- Transformateurs à diélectrique liquide				
8504.21.00	INDUSTRY	-- d'une puissance n'excédant pas 650 kVA	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 10 000 kVA				
8504.22.10	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 1 600 kVA	3,7		A	
8504.22.90	INDUSTRY	--- d'une puissance excédant 1 600 kVA mais n'excédant pas 10 000 kVA	3,7		A	
8504.23.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 10 000 kVA	3,7		A	
		- autres transformateurs				
8504.31	INDUSTRY	-- d'une puissance n'excédant pas 1 kVA				
		--- Transformateurs de mesure				
8504.31.21	INDUSTRY	---- pour la mesure des tensions	3,7		A	
8504.31.29	INDUSTRY	---- autres	3,7		A	
8504.31.80	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8504.32.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 1 kVA mais n'excédant pas 16 kVA	3,7		A	
8504.33.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA	3,7		A	
8504.34.00	INDUSTRY	-- d'une puissance excédant 500 kVA	3,7		A	
8504.40	INDUSTRY	- Convertisseurs statiques				
8504.40.30	INDUSTRY	-- du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	0		A	
		-- autres				
8504.40.55	INDUSTRY	--- Chargeurs d'accumulateurs	0.8		A	
		--- autres				
8504.40.82	INDUSTRY	---- Redresseurs	0.8		A	
		---- Onduleurs				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8504.40.84	INDUSTRY	----- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	0,8		A	
8504.40.88	INDUSTRY	----- d'une puissance excédant 7,5 kVA	0,8		A	
8504.40.90	INDUSTRY	---- autres	0,8		A	
		- autres bobines de réactance et autres selfs				
8504.50.20	INDUSTRY	-- du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	0		A	
8504.50.95	INDUSTRY	-- autres	0,9		A	
8504.90	INDUSTRY	- Parties				
		-- de transformateurs, bobines de réactance et selfs				
8504.90.05	INDUSTRY	--- Assemblages électroniques pour produits de la sous-position 8504.50.20	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		--- autres				
8504.90.11	INDUSTRY	---- Noyaux en ferrite	0,6		A	
8504.90.18	INDUSTRY	---- autres	0,6		A	
		-- de convertisseurs statiques				
8504.90.91	INDUSTRY	--- Assemblages électroniques pour produits de la sous- position 8504.40.30	0		A	
8504.90.99	INDUSTRY	--- autres	0,6		A	
8505		Électro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques				
		- Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8505.11.00	INDUSTRY	-- en métal	2,2		A	
		-- autres				
8505.19.10	INDUSTRY	--- Aimants permanents en ferrite agglomérée	2,2		A	
8505.19.90	INDUSTRY	--- autres	2,2		A	
8505.20.00	INDUSTRY	- Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques	2,2		A	
8505.90	INDUSTRY	- autres, y compris les parties				
		-- Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation				
8505.90.21	INDUSTRY	--- Électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018	0		A	
8505.90.29	INDUSTRY	--- autres	1,8		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8505.90.50	INDUSTRY	-- Têtes de levage électromagnétiques	2,2		A	
8505.90.90	INDUSTRY	-- Parties	1,8		A	
8506		Piles et batteries de piles électriques				
8506.10	INDUSTRY	- au bioxyde de manganèse				
		-- alcalines				
8506.10.11	INDUSTRY	--- Piles cylindriques	4,7		A	
8506.10.18	INDUSTRY	--- autres	4,7		A	
		-- autres				
8506.10.91	INDUSTRY	--- Piles cylindriques	4,7		A	
8506.10.98	INDUSTRY	--- autres	4,7		A	
8506.30.00	INDUSTRY	- à l'oxyde de mercure	4,7		A	
8506.40.00	INDUSTRY	- à l'oxyde d'argent	4,7		A	
		- au lithium				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8506.50.10	INDUSTRY	-- Piles cylindriques	4,7		A	
8506.50.30	INDUSTRY	-- Piles bouton	4,7		A	
8506.50.90	INDUSTRY	-- autres	4,7		A	
8506.60.00	INDUSTRY	- à l'air-zinc	4,7		A	
		- autres piles et batteries de piles				
8506.80.05	INDUSTRY	-- Batteries sèches au zinc-carbure d'une tension de 5,5 V ou plus mais n'excédant pas 6,5 V	0		A	
8506.80.80	INDUSTRY	-- autres	4,7		A	
8506.90.00	INDUSTRY	- Parties	4,7		A	
8507		Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire				
		- au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8507.10.20	INDUSTRY	-- fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7		A	
8507.10.80	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
		- autres accumulateurs au plomb				
8507.20.20	INDUSTRY	-- fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7		A	
8507.20.80	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
		- au nickel-cadmium				
8507.30.20	INDUSTRY	-- hermétiquement fermés	2,6		A	
8507.30.80	INDUSTRY	-- autres	2,6		A	
8507.40.00	INDUSTRY	- au nickel-fer	2,7		A	
8507.50.00	INDUSTRY	- au nickel-hydrure métallique	2,7		A	
8507.60.00	INDUSTRY	- au lithium-ion	2,7		A	
8507.80.00	INDUSTRY	- autres accumulateurs	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Parties				
8507.90.30	INDUSTRY	-- Séparateurs	2,7		A	
8507.90.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8508		Aspirateurs				
		- à moteur électrique incorporé				
8508.11.00	INDUSTRY	-- d'une puissance n'excédant pas 1 500 W et dont le volume du réservoir n'excède pas 20 l	2,2		A	
8508.19.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8508.60.00	INDUSTRY	- autres aspirateurs	1,7		A	
8508.70.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8509		Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, autres que les aspirateurs du n° 8508				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8509.40.00	INDUSTRY	- Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes	2,2		A	
8509.80.00	INDUSTRY	- autres appareils	2,2		A	
8509.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,2		A	
8510		Rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé				
8510.10.00	INDUSTRY	- Rasoirs	2,2		A	
8510.20.00	INDUSTRY	- Tondeuses	2,2		A	
8510.30.00	INDUSTRY	- Appareils à épiler	2,2		A	
8510.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8511		Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs				
8511.10.00	INDUSTRY	- Bougies d'allumage	3,2		A	
8511.20.00	INDUSTRY	- Magnétos; dynamos-magnétos; volants magnétiques	3,2		A	
8511.30.00	INDUSTRY	- Distributeurs; bobines d'allumage	3,2		A	
8511.40.00	INDUSTRY	- Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices	3,2		A	
8511.50.00	INDUSTRY	- autres génératrices	3,2		A	
8511.80.00	INDUSTRY	- autres appareils et dispositifs	3,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8511.90.00	INDUSTRY	- Parties	3,2		A	
8512		Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du n° 8539), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles				
8512.10.00	INDUSTRY	- Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les bicyclettes	2,7		A	
8512.20.00	INDUSTRY	- autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle	2,7		A	
		- Appareils de signalisation acoustique				
8512.30.10	INDUSTRY	-- Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol des types utilisés pour véhicules automobiles	2,2		A	
8512.30.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8512.40.00	INDUSTRY	- Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée	2,7		A	
		- Parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8512.90.10	INDUSTRY	-- d'appareils de la sous-position 8512.30.10	2,2		A	
8512.90.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8513		Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie (à piles, à accumulateurs, électromagnétiques, par exemple), autres que les appareils d'éclairage du n° 8512				
8513.10.00	INDUSTRY	- Lampes	5,7		A	
8513.90.00	INDUSTRY	- Parties	5,7		A	
8514		Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques				
		- Fours à résistance (à chauffage indirect)				
8514.10.10	INDUSTRY	-- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	2,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8514.10.80	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
		- Fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques				
8514.20.10	INDUSTRY	-- fonctionnant par induction	2,2		A	
8514.20.80	INDUSTRY	-- fonctionnant par pertes diélectriques	2,2		A	
		- autres fours				
8514.30.20	INDUSTRY	-- des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés	0.6		A	
8514.30.80	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
8514.40.00	INDUSTRY	- autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques	2,2		A	
		- Parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8514.90.30	INDUSTRY	-- d'autres fours de la sous-position 8514.30.20	0,6		A	
8514.90.70	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
8515		Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cermets				
		- Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre				
8515.11.00	INDUSTRY	-- Fers et pistolets à braser	2,7		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8515.19.10	INDUSTRY	--- Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés	0,7		A	
8515.19.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		- Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance				
8515.21.00	INDUSTRY	-- entièrement ou partiellement automatiques	2,7		A	
8515.29.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma				
8515.31.00	INDUSTRY	-- entièrement ou partiellement automatiques	2,7		A	
8515.39	INDUSTRY	-- autres				
		--- manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage, et				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8515.39.13	INDUSTRY	---- d'un transformateur	2,7		A	
8515.39.18	INDUSTRY	---- d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique	2,7		A	
8515.39.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		- autres machines et appareils				
8515.80.10	INDUSTRY	-- pour le traitement des métaux	2,7		A	
8515.80.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Parties				
8515.90.20	INDUSTRY	-- des machines de soudage à la vague de la sous-position 8515.19.10	0		A	
8515.90.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8516		Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 8545				
		- Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques				
8516.10.11	INDUSTRY	-- instantanés	2,7		A	
8516.10.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires				
8516.21.00	INDUSTRY	-- Radiateurs à accumulation	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8516.29	INDUSTRY	-- autres				
8516.29.10	INDUSTRY	--- Radiateurs à circulation de liquide	2,7		A	
8516.29.50	INDUSTRY	--- Radiateurs par convection	2,7		A	
		--- autres				
8516.29.91	INDUSTRY	---- à ventilateur incorporé	2,7		A	
8516.29.99	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
		- Appareils électrothermiques pour la coiffure ou pour sécher les mains				
8516.31.00	INDUSTRY	-- Sèche-cheveux	2,7		A	
8516.32.00	INDUSTRY	-- autres appareils pour la coiffure	2,7		A	
8516.33.00	INDUSTRY	-- Appareils pour sécher les mains	2,7		A	
8516.40.00	INDUSTRY	- Fers à repasser électriques	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8516.50.00	INDUSTRY	- Fours à micro-ondes	5		A	
		- autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et rôtissoires				
8516.60.10	INDUSTRY	-- Cuisinières	2,7		A	
8516.60.50	INDUSTRY	-- Réchauds (y compris les tables de cuisson)	2,7		A	
8516.60.70	INDUSTRY	-- Grils et rôtissoires	2,7		A	
8516.60.80	INDUSTRY	-- Fours à encastrer	2,7		A	
8516.60.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- autres appareils électrothermiques				
8516.71.00	INDUSTRY	-- Appareils pour la préparation du café ou du thé	2,7		A	
8516.72.00	INDUSTRY	-- Grille-pain	2,7		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8516.79.20	INDUSTRY	--- Friteuses	2,7		A	
8516.79.70	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		- Résistances chauffantes				
8516.80.20	INDUSTRY	-- montées sur un support en matière isolante	2,7		A	
8516.80.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8516.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,7		A	
8517		Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu), autres que ceux des n ^{os} 8443, 8525, 8527 ou 8528				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil				
8517.11.00	INDUSTRY	-- Postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil	0		A	
8517.12.00	INDUSTRY	-- Téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil	0		A	
8517.18.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu)				
8517.61.00	INDUSTRY	-- Stations de base	0		A	
8517.62.00	INDUSTRY	-- Appareils pour la réception, la conversion et l'émission, la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils de commutation et de routage	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- autres				
8517.69.10	INDUSTRY	--- Visiophones	0		A	
8517.69.20	INDUSTRY	--- Interphones	0		A	
8517.69.30	INDUSTRY	--- Appareils récepteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie	0		A	
8517.69.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8517.70.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8518		Microphones et leurs supports; haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes; casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs; amplificateurs électriques d'audiofréquence; appareils électriques d'amplification du son				
		- Microphones et leurs supports				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8518.10.30	INDUSTRY	-- Microphones dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 kHz, d'un diamètre n'excédant pas 10 mm et d'une hauteur n'excédant pas 3 mm, des types utilisés pour les télécommunications	0		A	
8518.10.95	INDUSTRY	-- autres	0.6		A	
		- Haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes				
8518.21.00	INDUSTRY	-- Haut-parleur unique monté dans son enceinte	0		A	
8518.22.00	INDUSTRY	-- Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte	1,1		A	
		-- autres				
8518.29.30	INDUSTRY	--- Haut-parleurs dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 kHz, d'un diamètre n'excédant pas 50 mm, des types utilisés pour les télécommunications	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8518.29.95	INDUSTRY	--- autres	0,8		A	
		- Casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs				
8518.30.20	INDUSTRY	-- Combinés de postes téléphoniques d'usagers par fil	0		A	
8518.30.95	INDUSTRY	-- autres	0,5		A	
		- Amplificateurs électriques d'audiofréquence				
8518.40.30	INDUSTRY	-- utilisés en téléphonie ou pour la mesure	0,8		A	
8518.40.80	INDUSTRY	-- autres	1,1		A	
8518.50.00	INDUSTRY	- Appareils électriques d'amplification du son	0,5		A	
8518.90.00	INDUSTRY	- Parties	0,5		A	
8519		Appareils d'enregistrement du son; appareils de reproduction du son; appareils d'enregistrement et de reproduction du son				
8519.20	INDUSTRY	- Appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8519.20.10	INDUSTRY	-- Électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton	6		A	
		-- autres				
8519.20.91	INDUSTRY	--- à système de lecture par faisceau laser	9,5		A	
8519.20.99	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
8519.30.00	INDUSTRY	- Platines tourne-disques	2		A	
8519.50.00	INDUSTRY	- Répondeurs téléphoniques	0		A	
		- autres appareils				
8519.81	INDUSTRY	-- utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs				
		--- Appareils de reproduction du son (y compris lecteurs de cassettes), n'incorporant pas de dispositif d'enregistrement du son				
8519.81.11	INDUSTRY	---- Machines à dicter	0		A	
		---- autres appareils de reproduction du son				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8519.81.15	INDUSTRY	----- Lecteurs de cassettes de poche	0		A	
		----- autres lecteurs de cassettes				
8519.81.21	INDUSTRY	----- à système de lecture analogique et numérique	2,3		A	
8519.81.25	INDUSTRY	----- autres	0		A	
		----- autres				
		----- à système de lecture par faisceau laser				
8519.81.31	INDUSTRY	----- du type utilisé dans les véhicules automobiles, à disques d'un diamètre n'excédant pas 6,5 cm	2,3		A	
8519.81.35	INDUSTRY	----- autres	2,4		A	
8519.81.45	INDUSTRY	----- autres	1,1		A	
		--- autres appareils				
8519.81.51	INDUSTRY	---- Machines à dicter ne pouvant fonctionner sans une source d'énergie extérieure	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8519.81.70	INDUSTRY	---- autres appareils d'enregistrement et de reproduction du son, sur bandes magnétiques	0		A	
8519.81.95	INDUSTRY	---- autres	0,5		A	
8519.89.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8521		Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques				
		- à bandes magnétiques				
8521.10.20	INDUSTRY	-- d'une largeur n'excédant pas 1,3 cm et permettant l'enregistrement ou la reproduction à une vitesse de défilement n'excédant pas 50 mm par seconde	0		A	
8521.10.95	INDUSTRY	-- autres	2		A	
8521.90.00	INDUSTRY	- autres	8,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8522		Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils des n ^{os} 8519 ou 8521				
8522.10.00	INDUSTRY	- Lecteurs phonographiques	4		A	
8522.90	INDUSTRY	- autres				
8522.90.20	INDUSTRY	-- Unités de rétroéclairage à diodes émettrices de lumière (DEL): sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)	0		A	
8522.90.30	INDUSTRY	-- Aiguilles ou pointes; diamants, saphirs et autres pierres gemmes (précieuses ou fines) et pierres synthétiques ou reconstituées, montés ou non	0		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		--- Assemblages électroniques				
8522.90.41	INDUSTRY	---- Assemblages sur circuits imprimés pour produits de la sous-position 8519.50.00	0		A	
8522.90.49	INDUSTRY	---- autres	1		A	
8522.90.70	INDUSTRY	--- Assemblages mono-cassette d'une épaisseur totale n'excédant pas 53 mm, du type utilisé pour la fabrication d'appareils d'enregistrement et de reproduction du son	0		A	
8522.90.80	INDUSTRY	--- autres	1		A	
8523		Disques, bandes, dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, "cartes intelligentes" et autres supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, mêmes enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques, à l'exclusion des produits du chapitre 37				
		- Supports magnétiques				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8523.21.00	INDUSTRY	-- Cartes munies d'une piste magnétique	0		A	
8523.29	INDUSTRY	-- autres				
		--- Bandes magnétiques; disques magnétiques				
8523.29.15	INDUSTRY	---- non enregistrés	0		A	
8523.29.19	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8523.29.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- Supports optiques				
		-- non enregistrés				
8523.41.10	INDUSTRY	--- Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser d'une capacité d'enregistrement n'excédant pas 900 méga octets, autres qu'effaçables	0		A	
8523.41.30	INDUSTRY	--- Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser d'une capacité d'enregistrement excédant 900 méga octets mais n'excédant pas 18 giga octets, autres qu'effaçables	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8523.41.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8523.49	INDUSTRY	-- autres				
		--- Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser				
8523.49.10	INDUSTRY	---- Disques numériques versatiles (DVD)	0		A	
8523.49.20	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8523.49.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- Supports à semi-conducteur				
		-- Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs				
8523.51.10	INDUSTRY	--- non enregistrés	0		A	
8523.51.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8523.52.00	INDUSTRY	-- "Cartes intelligentes"	0		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8523.59.10	INDUSTRY	--- non enregistrés	0		A	
8523.59.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- autres				
8523.80.10	INDUSTRY	-- non enregistrés	0		A	
8523.80.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8525		Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes				
8525.50.00	INDUSTRY	- Appareils d'émission	0,9		A	
8525.60.00	INDUSTRY	- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8525.80	INDUSTRY	- Caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes				
		-- Caméras de télévision				
8525.80.11	INDUSTRY	--- comportant au moins 3 tubes de prise de vues	0		A	
8525.80.19	INDUSTRY	--- autres	2,5		A	
8525.80.30	INDUSTRY	-- Appareils photographiques numériques	0		A	
		-- Caméscopes				
8525.80.91	INDUSTRY	--- permettant uniquement l'enregistrement du son et des images prises par la caméra de télévision	2,5		A	
8525.80.99	INDUSTRY	--- autres	3,5		A	
8526		Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande				
8526.10.00	INDUSTRY	- Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	0,9		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres				
		-- Appareils de radionavigation				
8526.91.20	INDUSTRY	--- Récepteurs de radionavigation	0,9		A	
8526.91.80	INDUSTRY	--- autres	0,9		A	
8526.92.00	INDUSTRY	-- Appareils de radiotélécommande	0,9		A	
8527		Appareils récepteurs pour la radiodiffusion, même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie				
		- Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure				
		-- Radiocassettes de poche				
8527.12.10	INDUSTRY	--- à système de lecture analogique et numérique	0		A	
8527.12.90	INDUSTRY	--- autres	2,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8527.13	INDUSTRY	-- autres appareils combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son				
8527.13.10	INDUSTRY	--- à système de lecture par faisceau laser	3		A	
		--- autres				
8527.13.91	INDUSTRY	---- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	3,5		A	
8527.13.99	INDUSTRY	---- autres	2,5		A	
8527.19.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles				
8527.21	INDUSTRY	-- combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son				
		--- capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8527.21.20	INDUSTRY	---- à système de lecture par faisceau laser	8,8		A	
		---- autres				
8527.21.52	INDUSTRY	----- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	8,8		A	
8527.21.59	INDUSTRY	----- autres	6,3		A	
		--- autres				
8527.21.70	INDUSTRY	---- à système de lecture par faisceau laser	14		A	
		---- autres				
8527.21.92	INDUSTRY	----- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	14		A	
8527.21.98	INDUSTRY	----- autres	10		A	
8527.29.00	INDUSTRY	-- autres	7,5		A	
		- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8527.91	INDUSTRY	-- combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son				
		--- avec un ou plusieurs haut-parleurs incorporés sous une même enveloppe				
8527.91.11	INDUSTRY	---- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	3,5		A	
8527.91.19	INDUSTRY	---- autres	2,5		A	
		--- autres				
8527.91.35	INDUSTRY	---- à système de lecture par faisceau laser	3		A	
		---- autres				
8527.91.91	INDUSTRY	----- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	0		A	
8527.91.99	INDUSTRY	----- autres	2,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son mais combinés à un appareil d'horlogerie				
8527.92.10	INDUSTRY	--- Radioréveils	0		A	
8527.92.90	INDUSTRY	--- autres	2,3		A	
8527.99.00	INDUSTRY	-- autres	2,3		A	
8528		Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision; appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images				
		- Moniteurs à tube cathodique				
8528.42.00	INDUSTRY	-- aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et conçus pour être utilisés avec celle-ci	0		A	
8528.49.00	INDUSTRY	-- autres	3,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres moniteurs				
8528.52	INDUSTRY	-- aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et conçus pour être utilisés avec celle-ci				
8528.52.10	INDUSTRY	--- des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 8471	0		A	
		--- autres				
8528.52.91	INDUSTRY	---- avec un écran à cristaux liquides (LCD)	0		A	
8528.52.99	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8528.59.00	INDUSTRY	-- autres	14		B7	
		- Projecteurs				
8528.62.00	INDUSTRY	-- aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471 et conçus pour être utilisés avec celle-ci	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- autres				
8528.69.20	INDUSTRY	--- en monochromes	2		A	
8528.69.80	INDUSTRY	--- autres	14		B7	
		- Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images				
8528.71	INDUSTRY	-- non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo				
		--- Récepteurs de signaux vidéophoniques (<i>turners</i>)				
8528.71.11	INDUSTRY	---- Assemblages électroniques destinés à être incorporés dans une machine automatique de traitement de l'information	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8528.71.15	INDUSTRY	---- Appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision (appelés "modules séparés ayant une fonction de communication", y compris ceux incorporant un dispositif ayant une fonction d'enregistrement ou de reproduction, pour autant qu'ils gardent le caractère essentiel d'un module séparé ayant une fonction de communication)	0		A	
8528.71.19	INDUSTRY	---- autres	8,8		A	
		--- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8528.71.91	INDUSTRY	---- Appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision (appelés "modules séparés ayant une fonction de communication", y compris ceux incorporant un dispositif ayant une fonction d'enregistrement ou de reproduction, pour autant qu'ils gardent le caractère essentiel d'un module séparé ayant une fonction de communication)	0		A	
8528.71.99	INDUSTRY	---- autres	8,8		A	
8528.72	INDUSTRY	-- autres, en couleurs				
8528.72.10	INDUSTRY	--- Téléprojecteurs	14		A	
8528.72.20	INDUSTRY	--- Appareils incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique	14		A	
		--- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8528.72.30	INDUSTRY	---- avec tube-image incorporé	14		A	
8528.72.40	INDUSTRY	---- avec un écran à cristaux liquides (LCD)	14		B7	
8528.72.60	INDUSTRY	---- avec un écran à plasma (PDP)	14		A	
8528.72.80	INDUSTRY	---- autres	14		B7	
8528.73.00	INDUSTRY	-- autres, en monochromes	2		A	
8529		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n ^{os} 8525 à 8528				
8529.10	INDUSTRY	- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles				
		-- Antennes				
8529.10.11	INDUSTRY	--- Antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles	1,3		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		--- Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision				
8529.10.31	INDUSTRY	---- pour réception par satellite	0,9		A	
8529.10.39	INDUSTRY	---- autres	0,9		A	
8529.10.65	INDUSTRY	--- Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, y compris celles à incorporer	1		A	
8529.10.69	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8529.10.80	INDUSTRY	-- Filtres et séparateurs d'antennes	0,9		A	
8529.10.95	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8529.90	INDUSTRY	- autres				
8529.90.15	INDUSTRY	-- Modules de diodes électroluminescentes organiques et panneaux de diodes électroluminescentes organiques destinés aux appareils des n ^{os} 8528.72 ou 8528.73	3		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8529.90.20	INDUSTRY	--- Parties d'appareils des sous-positions 8525.60.00, 8525.80.30, 8528.42.00, 8528.52.10 et 8528.62.00	0		A	
		--- autres				
		---- Meubles, coffrets et boîtiers				
8529.90.41	INDUSTRY	----- en bois	0		A	
8529.90.49	INDUSTRY	----- en autres matières	0		A	
8529.90.65	INDUSTRY	---- Assemblages électroniques	1,9		A	
		---- autres				
8529.90.91	INDUSTRY	----- Unités de rétroéclairage à diodes émettrices de lumière (DEL): sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		----- autres				
8529.90.92	INDUSTRY	----- pour caméras de télévision des sous-positions 8525.80.11 et 8525.80.19 et appareils des n ^{os} 8527 et 8528	3,1		A	
8529.90.97	INDUSTRY	----- autres	1,9		A	
8530		Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes (autres que ceux du n ^o 8608)				
8530.10.00	INDUSTRY	- Appareils pour voies ferrées ou similaires	1,7		A	
8530.80.00	INDUSTRY	- autres appareils	1,7		A	
8530.90.00	INDUSTRY	- Parties	1,7		A	
8531		Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (sonneries, sirènes, tableaux annonceurs, appareils avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie, par exemple), autres que ceux des n ^{os} 8512 ou 8530				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires				
8531.10.30	INDUSTRY	-- des types utilisés pour bâtiments	2,2		A	
8531.10.95	INDUSTRY	-- autres	2,2		A	
8531.20	INDUSTRY	- Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)				
8531.20.20	INDUSTRY	-- Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)	0		A	
		-- incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD)				
8531.20.40	INDUSTRY	--- incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) à matrice active	0		A	
8531.20.95	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- autres appareils				
8531.80.40	INDUSTRY	-- Sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues	2,2		A	
8531.80.70	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8531.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8532		Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables				
8532.10.00	INDUSTRY	- Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0,5 kvar (condensateurs de puissance)	0		A	
		- autres condensateurs fixes				
8532.21.00	INDUSTRY	-- au tantale	0		A	
8532.22.00	INDUSTRY	-- électrolytiques à l'aluminium	0		A	
8532.23.00	INDUSTRY	-- à diélectrique en céramique, à une seule couche	0		A	
8532.24.00	INDUSTRY	-- à diélectrique en céramique, multicouches	0		A	
8532.25.00	INDUSTRY	-- à diélectrique en papier ou en matières plastiques	0		A	
8532.29.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8532.30.00	INDUSTRY	- Condensateurs variables ou ajustables	0		A	
8532.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8533		Résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres)				
8533.10.00	INDUSTRY	- Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche	0		A	
		- autres résistances fixes				
8533.21.00	INDUSTRY	-- pour une puissance n'excédant pas 20 W	0		A	
8533.29.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres) bobinées				
8533.31.00	INDUSTRY	-- pour une puissance n'excédant pas 20 W	0		A	
8533.39.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres)				
8533.40.10	INDUSTRY	-- pour une puissance n'excédant pas 20 W	0		A	
8533.40.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8533.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8534.00	INDUSTRY	Circuits imprimés				
		- ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts				
8534.00.11	INDUSTRY	-- Circuits multicouches	0		A	
8534.00.19	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8534.00.90	INDUSTRY	- comportant d'autres éléments passifs	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8535		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuit, parafoudres, limiteurs de tension, parasurtenseurs, prises de courant et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1 000 V				
8535.10.00	INDUSTRY	- Fusibles et coupe-circuit à fusibles	2,7		A	
		- Disjoncteurs				
8535.21.00	INDUSTRY	-- pour une tension inférieure à 72,5 kV	2,7		A	
8535.29.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Sectionneurs et interrupteurs				
8535.30.10	INDUSTRY	-- pour une tension inférieure à 72,5 kV	2,7		A	
8535.30.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8535.40.00	INDUSTRY	- Parafoudres, limiteurs de tension et parasurtenseurs	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8535.90.00	INDUSTRY	- autres	2,7		A	
8536		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuit, parasurtenseurs, fiches et prises de courant, douilles pour lampes et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension n'excédant pas 1 000 V; connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques				
		- Fusibles et coupe-circuit à fusibles				
8536.10.10	INDUSTRY	-- pour une intensité n'excédant pas 10 A	2,3		A	
8536.10.50	INDUSTRY	-- pour une intensité excédant 10 A mais n'excédant pas 63 A	2,3		A	
8536.10.90	INDUSTRY	-- pour une intensité excédant 63 A	2,3		A	
		- Disjoncteurs				
8536.20.10	INDUSTRY	-- pour une intensité n'excédant pas 63 A	2,3		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8536.20.90	INDUSTRY	-- pour une intensité excédant 63 A	2,3		A	
		- autres appareils pour la protection des circuits électriques				
8536.30.10	INDUSTRY	-- pour une intensité n'excédant pas 16 A	0,6		A	
8536.30.30	INDUSTRY	-- pour une intensité excédant 16 A mais n'excédant pas 125 A	0,6		A	
8536.30.90	INDUSTRY	-- pour une intensité excédant 125 A	0,6		A	
		- Relais				
		-- pour une tension n'excédant pas 60 V				
8536.41.10	INDUSTRY	--- pour une intensité n'excédant pas 2 A	2,3		A	
8536.41.90	INDUSTRY	--- pour une intensité excédant 2 A	2,3		A	
8536.49.00	INDUSTRY	-- autres	2,3		A	
		- autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8536.50.03	INDUSTRY	-- Interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique (interrupteurs CA à thyristor isolé)	0		A	
8536.50.05	INDUSTRY	-- Interrupteurs électroniques, y compris interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique (technologie <i>chip-on-chip</i>)	0		A	
8536.50.07	INDUSTRY	-- Interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant n'excédant pas 11 A	0		A	
		-- autres				
		--- pour une tension n'excédant pas 60 V				
8536.50.11	INDUSTRY	---- à touche ou à bouton	0,6		A	
8536.50.15	INDUSTRY	---- rotatifs	0,6		A	
8536.50.19	INDUSTRY	---- autres	0,6		A	
8536.50.80	INDUSTRY	--- autres	0,6		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Douilles pour lampes, fiches et prises de courant				
		-- Douilles pour lampes				
8536.61.10	INDUSTRY	--- Douilles Edison	2,3		A	
8536.61.90	INDUSTRY	--- autres	2,3		A	
		-- autres				
8536.69.10	INDUSTRY	--- pour câbles coaxiaux	0		A	
8536.69.30	INDUSTRY	--- pour circuits imprimés	0		A	
8536.69.90	INDUSTRY	--- autres	2,3		A	
8536.70.00	INDUSTRY	- Connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques	3		A	
		- autres appareils				
8536.90.01	INDUSTRY	-- Éléments préfabriqués pour canalisations électriques	0,6		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8536.90.10	INDUSTRY	-- Connexions et éléments de contact pour fils et câbles	0		A	
8536.90.20	INDUSTRY	-- Testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur	0		A	
8536.90.40	INDUSTRY	-- Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n ^{os} 8702, 8703, 8704 ou 8711	2,3		A	
8536.90.95	INDUSTRY	-- autres	0,6		A	
8537		Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n ^{os} 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du n ^o 8517				
8537.10	INDUSTRY	- pour une tension n'excédant pas 1 000 V				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8537.10.10	INDUSTRY	-- Armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information	2,1		A	
		-- autres				
8537.10.91	INDUSTRY	--- Appareils de commande à mémoire programmable	2,1		A	
8537.10.95	INDUSTRY	--- Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage	0		A	
8537.10.98	INDUSTRY	--- autres	2,1		A	
		- pour une tension excédant 1 000 V				
8537.20.91	INDUSTRY	-- pour une tension excédant 1 000 V mais n'excédant pas 72,5 kV	2,1		A	
8537.20.99	INDUSTRY	-- pour une tension excédant 72,5 kV	2,1		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8538		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n ^{os} 8535, 8536 ou 8537				
8538.10.00	INDUSTRY	- Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n ^o 8537, dépourvus de leurs appareils	0,6		A	
8538.90	INDUSTRY	- autres				
		-- pour testeurs de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur de la sous-position 8536.90.20				
8538.90.11	INDUSTRY	--- Assemblages électroniques	0		A	
8538.90.19	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		-- autres				
8538.90.91	INDUSTRY	--- Assemblages électroniques	3,2		A	
8538.90.99	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8539		Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc; lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)				
8539.10.00	INDUSTRY	- Articles dits "phares et projecteurs scellés"	2,7		A	
		- autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges				
8539.21	INDUSTRY	-- halogènes, au tungstène				
8539.21.30	INDUSTRY	--- des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles	2,7		A	
		--- autres, d'une tension				
8539.21.92	INDUSTRY	---- excédant 100 V	2,7		A	
8539.21.98	INDUSTRY	---- n'excédant pas 100 V	2,7		A	
		-- autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8539.22.10	INDUSTRY	--- à réflecteurs	2,7		A	
8539.22.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
8539.29	INDUSTRY	-- autres				
8539.29.30	INDUSTRY	--- des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles	2,7		A	
		--- autres, d'une tension				
8539.29.92	INDUSTRY	---- excédant 100 V	2,7		A	
8539.29.98	INDUSTRY	---- n'excédant pas 100 V	2,7		A	
		- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets				
		-- fluorescents, à cathode chaude				
8539.31.10	INDUSTRY	--- à deux culots	2,7		A	
8539.31.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique				
8539.32.20	INDUSTRY	--- à vapeur de mercure ou de sodium	2,7		A	
8539.32.90	INDUSTRY	--- à halogénure métallique	2,7		A	
		-- autres				
8539.39.20	INDUSTRY	--- Lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat	0,7		A	
8539.39.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc				
8539.41.00	INDUSTRY	-- Lampes à arc	2,7		A	
8539.49.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8539.50.00	INDUSTRY	- Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)	3,7		A	
		- Parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8539.90.10	INDUSTRY	-- Culots	2,7		A	
8539.90.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8540		Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du n° 8539				
		- Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo				
8540.11.00	INDUSTRY	-- en couleurs	14		A	
8540.12.00	INDUSTRY	-- en monochromes	7,5		A	
		- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode				
8540.20.10	INDUSTRY	-- Tubes pour caméras de télévision	2,7		A	
8540.20.80	INDUSTRY	-- autres tubes	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8540.40.00	INDUSTRY	- Tubes de visualisation des données graphiques en monochromes; tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs avec un écran phosphorique d'espacement à points inférieur à 0,4 mm	2,6		A	
8540.60.00	INDUSTRY	- autres tubes cathodiques	2,6		A	
		- Tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressives, carcinotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille				
8540.71.00	INDUSTRY	-- Magnétrons	2,7		A	
8540.79.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- autres lampes, tubes et valves				
8540.81.00	INDUSTRY	-- Tubes de réception ou d'amplification	2,7		A	
8540.89.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Parties				
8540.91.00	INDUSTRY	-- de tubes cathodiques	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8540.99.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8541		Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière (LED); cristaux piézo-électriques montés				
8541.10.00	INDUSTRY	- Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière (LED)	0		A	
		- Transistors, autres que les phototransistors				
8541.21.00	INDUSTRY	-- à pouvoir de dissipation inférieur à 1 W	0		A	
8541.29.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8541.30.00	INDUSTRY	- Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière (LED)				
8541.40.10	INDUSTRY	-- Diodes émettrices de lumière, y compris les diodes laser	0		A	
8541.40.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
8541.50.00	INDUSTRY	- autres dispositifs à semi-conducteur	0		A	
8541.60.00	INDUSTRY	- Cristaux piézo-électriques montés	0		A	
8541.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8542		Circuits intégrés électroniques				
		- Circuits intégrés électroniques				
8542.31	INDUSTRY	-- Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		--- Marchandises mentionnées dans la note 9 b) 3) et 4) du présent chapitre				
8542.31.11	INDUSTRY	---- Circuits intégrés à composants multiples	0		A	
8542.31.19	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8542.31.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8542.32	INDUSTRY	-- Mémoires				
		--- Marchandises mentionnées dans la note 9 b) 3) et 4) du présent chapitre				
8542.32.11	INDUSTRY	---- Circuits intégrés à composants multiples	0		A	
8542.32.19	INDUSTRY	---- autres	0		A	
		--- autres				
		---- Mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>D-RAMs</i>)				
8542.32.31	INDUSTRY	----- dont la capacité de mémorisation n'excède pas 512 Mbits	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8542.32.39	INDUSTRY	----- dont la capacité de mémorisation excède 512 Mbits	0		A	
8542.32.45	INDUSTRY	---- Mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>S-RAMs</i>), y compris les antémémoires à lecture-écriture à accès aléatoire (<i>cache-RAMs</i>)	0		A	
8542.32.55	INDUSTRY	---- Mémoires à lecture exclusivement, programmables, effaçables aux rayons ultraviolets (<i>EPROMs</i>)	0		A	
		---- Mémoires à lecture exclusivement, effaçables électriquement, programmables (<i>E²PROMs</i>), y compris les flash <i>E²PROMs</i>				
		----- Flash <i>E²PROMs</i>				
8542.32.61	INDUSTRY	----- dont la capacité de mémorisation n'excède pas 512 Mbits	0		A	
8542.32.69	INDUSTRY	----- dont la capacité de mémorisation excède 512 Mbits	0		A	
8542.32.75	INDUSTRY	----- autres	0		A	
8542.32.90	INDUSTRY	---- autres mémoires	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- Amplificateurs				
8542.33.10	INDUSTRY	--- Circuits intégrés à composants multiples	0		A	
8542.33.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8542.39	INDUSTRY	-- autres				
		--- Marchandises mentionnées dans la note 9 b) 3) et 4) du présent chapitre				
8542.39.11	INDUSTRY	---- Circuits intégrés à composants multiples	0		A	
8542.39.19	INDUSTRY	---- autres	0		A	
8542.39.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
8542.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8543		Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre				
8543.10.00	INDUSTRY	- Accélérateurs de particules	4		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8543.20.00	INDUSTRY	- Générateurs de signaux	0,9		A	
		- Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse				
8543.30.40	INDUSTRY	-- Machines de galvanoplastie et d'électrolyse des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés	0		A	
8543.30.70	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
		- autres machines et appareils				
8543.70.01	INDUSTRY	-- Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques	0,9		A	
8543.70.02	INDUSTRY	-- Amplificateurs hyperfréquence	0,9		A	
8543.70.03	INDUSTRY	-- Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge	0,9		A	
8543.70.04	INDUSTRY	-- Enregistreurs numériques de données de vol	0,9		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8543.70.05	INDUSTRY	-- Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio	0,9		A	
8543.70.06	INDUSTRY	-- Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son	0,9		A	
8543.70.07	INDUSTRY	-- Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants	0		A	
8543.70.08	INDUSTRY	-- Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique	0,9		A	
8543.70.09	INDUSTRY	-- Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8543.70.10	INDUSTRY	-- Machines électriques avec fonctions de traduction ou de dictionnaire	0		A	
8543.70.30	INDUSTRY	-- Amplificateurs d'antennes	3,7		A	
8543.70.50	INDUSTRY	-- Bancs et ciels solaires et appareils similaires pour le bronzage	3,7		A	
8543.70.60	INDUSTRY	-- Électrificateurs de clôtures	3,7		A	
8543.70.70	INDUSTRY	-- Cigarettes électroniques	3,7		A	
8543.70.90	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
8543.90.00	INDUSTRY	- Parties	0		A	
8544		Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Fils pour bobinages				
		-- en cuivre				
8544.11.10	INDUSTRY	--- émaillés ou laqués	3,7		A	
8544.11.90	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	
8544.19.00	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
8544.20.00	INDUSTRY	- Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	3,7		A	
8544.30.00	INDUSTRY	- Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport	3,7		A	
		- autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 1 000 V				
		-- munis de pièces de connexion				
8544.42.10	INDUSTRY	--- des types utilisés pour les télécommunications	0		A	
8544.42.90	INDUSTRY	--- autres	3,3		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8544.49	INDUSTRY	-- autres				
8544.49.20	INDUSTRY	--- des types utilisés pour les télécommunications, pour tensions n'excédant pas 80 V	0		A	
		--- autres				
8544.49.91	INDUSTRY	---- Fils et câbles, d'un diamètre de brin excédant 0,51 mm	3,7		A	
		---- autres				
8544.49.93	INDUSTRY	----- pour tensions n'excédant pas 80 V	3,7		A	
8544.49.95	INDUSTRY	----- pour tensions excédant 80 V mais inférieures à 1 000 V	3,7		A	
8544.49.99	INDUSTRY	----- pour une tension de 1 000 V	3,7		A	
		- autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 1 000 V				
8544.60.10	INDUSTRY	-- avec conducteur en cuivre	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8544.60.90	INDUSTRY	-- avec autres conducteurs	3,7		A	
8544.70.00	INDUSTRY	- Câbles de fibres optiques	0		A	
8545		Électrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles en graphite ou en autre carbone, avec ou sans métal, pour usages électriques				
		- Électrodes				
8545.11.00	INDUSTRY	-- des types utilisés pour fours	2,7		A	
8545.19.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
8545.20.00	INDUSTRY	- Balais	2,7		A	
		- autres				
8545.90.10	INDUSTRY	-- Résistances chauffantes	1,7		A	
8545.90.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8546		Isolateurs en toutes matières pour l'électricité				
8546.10.00	INDUSTRY	- en verre	3,7		A	
8546.20.00	INDUSTRY	- en céramique	4,7		A	
		- autres				
8546.90.10	INDUSTRY	-- en matières plastiques	3,7		A	
8546.90.90	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
8547		Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du n° 8546; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8547.10.00	INDUSTRY	- Pièces isolantes en céramique	4,7		A	
8547.20.00	INDUSTRY	- Pièces isolantes en matières plastiques	3,7		A	
8547.90.00	INDUSTRY	- autres	3,7		A	
8548		Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre				
8548.10	INDUSTRY	- Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage				
8548.10.10	INDUSTRY	-- Piles et batteries de piles électriques hors d'usage	4,7		A	
		-- Accumulateurs électriques hors d'usage				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8548.10.21	INDUSTRY	--- Accumulateurs au plomb	2,6		A	
8548.10.29	INDUSTRY	--- autres	2,6		A	
		-- Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques				
8548.10.91	INDUSTRY	--- contenant du plomb	0		A	
8548.10.99	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- autres				
8548.90.20	INDUSTRY	-- Mémoires sous formes multicombinatoires, telles que, par exemple, les piles (<i>stack</i>) <i>D-RAM</i> et modules	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8548.90.30	INDUSTRY	-- Unités de rétroéclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui sont des sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)	0		A	
8548.90.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
86		CHAPITRE 86 – VÉHICULES ET MATÉRIEL POUR VOIES FERRÉES OU SIMILAIRES ET LEURS PARTIES; APPAREILS MÉCANIQUES (Y COMPRIS ÉLECTROMÉCANIQUES) DE SIGNALISATION POUR VOIES DE COMMUNICATIONS				
8601		Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité ou à accumulateurs électriques				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8601.10.00	INDUSTRY	- à source extérieure d'électricité	1,7		A	
8601.20.00	INDUSTRY	- à accumulateurs électriques	1,7		A	
8602		Autres locomotives et locotracteurs; tenders				
8602.10.00	INDUSTRY	- Locomotives diesel-électriques	1,7		A	
8602.90.00	INDUSTRY	- autres	1,7		A	
8603		Automotrices et autorails, autres que ceux du n° 8604				
8603.10.00	INDUSTRY	- à source extérieure d'électricité	1,7		A	
8603.90.00	INDUSTRY	- autres	1,7		A	
8604.00.00	INDUSTRY	Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple)	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8605.00.00	INDUSTRY	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des voitures du n° 8604)	1,7		A	
8606		Wagons pour le transport sur rail de marchandises				
8606.10.00	INDUSTRY	- Wagons-citernes et similaires	1,7		A	
8606.30.00	INDUSTRY	- Wagons à déchargement automatique, autres que ceux du n° 8606.10	1,7		A	
		- autres				
		-- couverts et fermés				
8606.91.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	1,7		A	
8606.91.80	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8606.92.00	INDUSTRY	-- ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur excédant 60 cm (tombereaux)	1,7		A	
8606.99.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8607		Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires				
		- Bogies, bissels, essieux et roues, et leurs parties				
8607.11.00	INDUSTRY	-- Bogies et bissels de traction	1,7		A	
8607.12.00	INDUSTRY	-- autres bogies et bissels	1,7		A	
		-- autres, y compris les parties				
8607.19.10	INDUSTRY	--- Essieux, montés ou non; roues et leurs parties	2,7		A	
8607.19.90	INDUSTRY	--- Parties de bogies, bissels et similaires	1,7		A	
		- Freins et leurs parties				
		-- Freins à air comprimé et leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8607.21.10	INDUSTRY	--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,7		A	
8607.21.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8607.29.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8607.30.00	INDUSTRY	- Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de choc, et leurs parties	1,7		A	
		- autres				
		-- de locomotives ou de locotracteurs				
8607.91.10	INDUSTRY	--- Boîtes d'essieux et leurs parties	3,7		A	
8607.91.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
		-- autres				
8607.99.10	INDUSTRY	--- Boîtes d'essieux et leurs parties	3,7		A	
8607.99.80	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8608.00.00	INDUSTRY	Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties	1,7		A	
		Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs-citernes et les conteneurs-réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport				
8609.00.10	INDUSTRY	- Conteneurs munis de blindage en plomb de protection contre les radiations, pour le transport des matières radioactives (<i>Euratom</i>)	0		A	
8609.00.90	INDUSTRY	- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
87		CHAPITRE 87 – VOITURES AUTOMOBILES, TRACTEURS, CYCLES ET AUTRES VÉHICULES TERRESTRES, LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES				
8701		Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 8709)				
8701.10.00	INDUSTRY	- Tracteurs à essieu simple	3		A	
		- Tracteurs routiers pour semi-remorques				
8701.20.10	INDUSTRY	-- neufs	16		A	
8701.20.90	INDUSTRY	-- usagés	16		A	
8701.30.00	INDUSTRY	- Tracteurs à chenilles	0		A	
		- autres, d'une puissance de moteur				
		-- n'excédant pas 18 kW				
8701.91.10	INDUSTRY	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8701.91.90	INDUSTRY	--- autres	7		A	
		-- excédant 18 kW mais n'excédant pas 37 kW				
8701.92.10	INDUSTRY	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0		A	
8701.92.90	INDUSTRY	--- autres	7		A	
		-- excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW				
8701.93.10	INDUSTRY	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0		A	
8701.93.90	INDUSTRY	--- autres	7		A	
		-- excédant 75 kW mais n'excédant pas 130 kW				
8701.94.10	INDUSTRY	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0		A	
8701.94.90	INDUSTRY	--- autres	7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- excédant 130 kW				
8701.95.10	INDUSTRY	--- Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues	0		A	
8701.95.90	INDUSTRY	--- autres	7		A	
8702		Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus				
8702.10	INDUSTRY	- uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)				
		-- d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³				
8702.10.11	INDUSTRY	--- neufs	16		A	
8702.10.19	INDUSTRY	--- usagés	16		A	
		-- d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³				
8702.10.91	INDUSTRY	--- neufs	10		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8702.10.99	INDUSTRY	--- usagés	10		A	
		- équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique				
8702.20.10	INDUSTRY	-- d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³	16		A	
8702.20.90	INDUSTRY	-- d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³	10		A	
		- équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique				
8702.30.10	INDUSTRY	-- d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³	16		A	
8702.30.90	INDUSTRY	-- d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³	10		A	
8702.40.00	INDUSTRY	- uniquement à moteur électrique pour la propulsion	10		A	
8702.90	INDUSTRY	- autres				
		-- à moteur à piston à allumage par étincelles				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		--- d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³				
8702.90.11	INDUSTRY	---- neufs	16		A	
8702.90.19	INDUSTRY	---- usagés	16		A	
		--- d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³				
8702.90.31	INDUSTRY	---- neufs	10		A	
8702.90.39	INDUSTRY	---- usagés	10		A	
8702.90.90	INDUSTRY	-- autres	10		A	
8703		Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course				
		- Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8703.10.11	INDUSTRY	-- Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles	5		A	
8703.10.18	INDUSTRY	-- autres	10		A	
		- autres véhicules, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles				
		-- d'une cylindrée n'excédant pas 1 000 cm ³				
8703.21.10	INDUSTRY	--- neufs	10		A	
8703.21.90	INDUSTRY	--- usagés	10		A	
		-- d'une cylindrée excédant 1 000 cm ³ mais n'excédant pas 1 500 cm ³				
8703.22.10	INDUSTRY	--- neufs	10		A	
8703.22.90	INDUSTRY	--- usagés	10		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8703.23	INDUSTRY	-- d'une cylindrée excédant 1 500 cm ³ mais n'excédant pas 3 000 cm ³				
		--- neufs				
8703.23.11	INDUSTRY	---- Caravanes automotrices	10		A	
8703.23.19	INDUSTRY	---- autres	10		A	
8703.23.90	INDUSTRY	--- usagés	10		A	
		-- d'une cylindrée excédant 3 000 cm ³				
8703.24.10	INDUSTRY	--- neufs	10		A	
8703.24.90	INDUSTRY	--- usagés	10		A	
		- autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)				
		-- d'une cylindrée n'excédant pas 1 500 cm ³				
8703.31.10	INDUSTRY	--- neufs	10		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8703.31.90	INDUSTRY	--- usagés	10		A	
8703.32	INDUSTRY	-- d'une cylindrée excédant 1 500 cm ³ mais n'excédant pas 2 500 cm ³				
		--- neufs				
8703.32.11	INDUSTRY	---- Caravanes automotrices	10		A	
8703.32.19	INDUSTRY	---- autres	10		A	
8703.32.90	INDUSTRY	--- usagés	10		A	
8703.33	INDUSTRY	-- d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³				
		--- neufs				
8703.33.11	INDUSTRY	---- Caravanes automotrices	10		A	
8703.33.19	INDUSTRY	---- autres	10		A	
8703.33.90	INDUSTRY	--- usagés	10		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique				
8703.40.10	INDUSTRY	-- neufs	10		A	
8703.40.90	INDUSTRY	-- usagés	10		A	
8703.50.00	INDUSTRY	- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique	10		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique				
8703.60.10	INDUSTRY	-- neufs	10		A	
8703.60.90	INDUSTRY	-- usagés	10		A	
8703.70.00	INDUSTRY	- autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique	10		A	
		- autres véhicules, équipés uniquement d'un moteur électrique pour la propulsion				
8703.80.10	INDUSTRY	-- neufs	10		A	
8703.80.90	INDUSTRY	-- usagés	10		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8703.90.00	INDUSTRY	- autres	10		A	
8704		Véhicules automobiles pour le transport de marchandises				
		- Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier				
8704.10.10	INDUSTRY	-- à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) ou par étincelles	0		A	
8704.10.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)				
8704.21	INDUSTRY	-- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t				
8704.21.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5		A	
		--- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		---- à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³				
8704.21.31	INDUSTRY	----- neufs	22		A	
8704.21.39	INDUSTRY	----- usagés	22		A	
		---- à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³				
8704.21.91	INDUSTRY	----- neufs	10		A	
8704.21.99	INDUSTRY	----- usagés	10		A	
8704.22	INDUSTRY	-- d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 20 t				
8704.22.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5		A	
		--- autres				
8704.22.91	INDUSTRY	---- neufs	22		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8704.22.99	INDUSTRY	---- usagés	22		A	
8704.23	INDUSTRY	-- d'un poids en charge maximal excédant 20 t				
8704.23.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5		A	
		--- autres				
8704.23.91	INDUSTRY	---- neufs	22		A	
8704.23.99	INDUSTRY	---- usagés	22		A	
		- autres, à moteur à piston à allumage par étincelles				
8704.31	INDUSTRY	-- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t				
8704.31.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5		A	
		--- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		---- à moteur d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³				
8704.31.31	INDUSTRY	----- neufs	22		A	
8704.31.39	INDUSTRY	----- usagés	22		A	
		---- à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³				
8704.31.91	INDUSTRY	----- neufs	10		A	
8704.31.99	INDUSTRY	----- usagés	10		A	
8704.32	INDUSTRY	-- d'un poids en charge maximal excédant 5 t				
8704.32.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	3,5		A	
		--- autres				
8704.32.91	INDUSTRY	---- neufs	22		A	
8704.32.99	INDUSTRY	---- usagés	22		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8704.90.00	INDUSTRY	- autres	10		A	
8705		Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple)				
8705.10.00	INDUSTRY	- Camions-grues	3,7		A	
8705.20.00	INDUSTRY	- Derricks automobiles pour le sondage ou le forage	3,7		A	
8705.30.00	INDUSTRY	- Voitures de lutte contre l'incendie	3,7		A	
8705.40.00	INDUSTRY	- Camions-bétonnières	3,7		A	
		- autres				
8705.90.30	INDUSTRY	-- Voitures-pompes à béton	3,7		A	
8705.90.80	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8706.00	INDUSTRY	Châssis des véhicules automobiles des n ^{os} 8701 à 8705, équipés de leur moteur				
		- Châssis des tracteurs du n ^o 8701; châssis des véhicules automobiles des n ^{os} 8702, 8703 ou 8704 avec moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³				
8706.00.11	INDUSTRY	-- de véhicules automobiles du n ^o 8702 ou de véhicules automobiles du n ^o 8704	19		A	
8706.00.19	INDUSTRY	-- autres	6		A	
		- autres				
8706.00.91	INDUSTRY	-- de véhicules automobiles du n ^o 8703	4,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8706.00.99	INDUSTRY	-- autres	10		A	
8707		Carrosseries des véhicules automobiles des n ^{os} 8701 à 8705, y compris les cabines				
		- des véhicules du n ^o 8703				
8707.10.10	INDUSTRY	-- destinés à l'industrie du montage	4,5		A	
8707.10.90	INDUSTRY	-- autres	4,5		A	
		- autres				
8707.90.10	INDUSTRY	-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n ^o 8701.10, des véhicules automobiles du n ^o 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n ^o 8705	4,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8707.90.90	INDUSTRY	-- autres	4,5		A	
8708		Parties et accessoires des véhicules automobiles des n ^{os} 8701 à 8705				
		- Pare-chocs et leurs parties				
8708.10.10	INDUSTRY	-- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
8708.10.90	INDUSTRY	-- autres	4,5		A	
		- autres parties et accessoires de carrosseries (y compris les cabines)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- Ceintures de sécurité				
8708.21.10	INDUSTRY	--- destinées à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
8708.21.90	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
		-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.29.10	INDUSTRY	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
8708.29.90	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
8708.30	INDUSTRY	- Freins et servo-freins; leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.30.10	INDUSTRY	-- destinées à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		-- autres				
8708.30.91	INDUSTRY	--- pour freins à disques	4,5		A	
8708.30.99	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
8708.40	INDUSTRY	- Boîtes de vitesses et leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.40.20	INDUSTRY	-- destinées à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		-- autres				
8708.40.50	INDUSTRY	--- Boîtes de vitesses	4,5		A	
		--- Parties				
8708.40.91	INDUSTRY	---- en aciers estampés	4,5		A	
8708.40.99	INDUSTRY	---- autres	3,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.50	INDUSTRY	- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs; leurs parties				
8708.50.20	INDUSTRY	-- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		-- autres				
8708.50.35	INDUSTRY	--- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs	4,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		--- Parties				
8708.50.55	INDUSTRY	---- en aciers estampés	4,5		A	
		---- autres				
8708.50.91	INDUSTRY	----- pour essieux porteurs	4,5		A	
8708.50.99	INDUSTRY	----- autres	3,5		A	
8708.70	INDUSTRY	- Roues, leurs parties et accessoires				
8708.70.10	INDUSTRY	-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- autres				
8708.70.50	INDUSTRY	--- Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium	4,5		A	
8708.70.91	INDUSTRY	--- Parties de roues coulées d'une seule pièce en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier	3		A	
8708.70.99	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
8708.80	INDUSTRY	- Systèmes de suspension et leurs parties (y compris les amortisseurs de suspension)				
8708.80.20	INDUSTRY	-- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- autres				
8708.80.35	INDUSTRY	--- Amortisseurs de suspension	4,5		A	
8708.80.55	INDUSTRY	--- Barres stabilisatrices; barres de torsion	3,5		A	
		--- autres				
8708.80.91	INDUSTRY	---- en aciers estampés	4,5		A	
8708.80.99	INDUSTRY	---- autres	3,5		A	
		- autres parties et accessoires				
8708.91	INDUSTRY	-- Radiateurs et leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.91.20	INDUSTRY	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		--- autres				
8708.91.35	INDUSTRY	---- Radiateurs	4,5		A	
		---- Parties				
8708.91.91	INDUSTRY	----- en aciers estampés	4,5		A	
8708.91.99	INDUSTRY	----- autres	3,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.92	INDUSTRY	-- Silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties				
8708.92.20	INDUSTRY	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		--- autres				
8708.92.35	INDUSTRY	---- Silencieux et tuyaux d'échappement	4,5		A	
		---- Parties				
8708.92.91	INDUSTRY	----- en aciers estampés	4,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.92.99	INDUSTRY	----- autres	3,5		A	
		-- Embayages et leurs parties				
8708.93.10	INDUSTRY	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
8708.93.90	INDUSTRY	--- autres	4,5		A	
8708.94	INDUSTRY	-- Volants, colonnes et boîtiers de direction; leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.94.20	INDUSTRY	--- destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		--- autres				
8708.94.35	INDUSTRY	---- Volants, colonnes et boîtiers de direction	4,5		A	
		---- Parties				
8708.94.91	INDUSTRY	----- en aciers estampés	4,5		A	
8708.94.99	INDUSTRY	----- autres	3,5		A	
8708.95	INDUSTRY	-- Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags); leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.95.10	INDUSTRY	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		--- autres				
8708.95.91	INDUSTRY	---- en aciers estampés	4,5		A	
8708.95.99	INDUSTRY	---- autres	3,5		A	
8708.99	INDUSTRY	-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8708.99.10	INDUSTRY	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701.10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3		A	
		--- autres				
8708.99.93	INDUSTRY	---- en aciers estampés	4,5		A	
8708.99.97	INDUSTRY	---- autres	3,5		A	
8709		Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances; chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares; leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Chariots				
		-- électriques				
8709.11.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	2		A	
8709.11.90	INDUSTRY	--- autres	4		A	
		-- autres				
8709.19.10	INDUSTRY	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	2		A	
8709.19.90	INDUSTRY	--- autres	4		A	
8709.90.00	INDUSTRY	- Parties	3,5		A	
8710.00.00	INDUSTRY	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8711		Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars				
8711.10.00	INDUSTRY	- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³	8		A	
8711.20	INDUSTRY	- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³				
8711.20.10	INDUSTRY	-- Scooters	8		A	
		-- autres, d'une cylindrée				
8711.20.92	INDUSTRY	--- excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 125 cm ³	8		A	
8711.20.98	INDUSTRY	--- excédant 125 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	8		A	
		- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8711.30.10	INDUSTRY	-- d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 380 cm ³	6		A	
8711.30.90	INDUSTRY	-- d'une cylindrée excédant 380 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³	6		A	
8711.40.00	INDUSTRY	- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 500 cm ³ mais n'excédant pas 800 cm ³	6		A	
8711.50.00	INDUSTRY	- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 800 cm ³	6		A	
		- à moteur électrique pour la propulsion				
8711.60.10	INDUSTRY	-- Cycles, tricycles et quadricycles, à pédalage assisté, équipés d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue n'excédant pas 250 W	6		A	
8711.60.90	INDUSTRY	-- autres	6		A	
8711.90.00	INDUSTRY	- autres	6		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur				
8712.00.30	INDUSTRY	- Bicyclettes avec roulements à billes	14		A	
8712.00.70	INDUSTRY	- autres	15		A	
8713		Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion				
8713.10.00	INDUSTRY	- sans mécanisme de propulsion	0		A	
8713.90.00	INDUSTRY	- autres	0		A	
8714		Parties et accessoires des véhicules des n ^{os} 8711 à 8713				
		- de motocycles (y compris les cyclomoteurs)				
8714.10.10	INDUSTRY	-- Freins et leurs parties	3,7		A	
8714.10.20	INDUSTRY	-- Boîtes de vitesses et leurs parties	3,7		A	
8714.10.30	INDUSTRY	-- Roues, leurs parties et accessoires	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8714.10.40	INDUSTRY	-- Silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties	3,7		A	
8714.10.50	INDUSTRY	-- Embayages et leurs parties	3,7		A	
8714.10.90	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
8714.20.00	INDUSTRY	- de fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides	0		A	
		- autres				
		-- Cadres et fourches, et leurs parties				
8714.91.10	INDUSTRY	--- Cadres	4,7		A	
8714.91.30	INDUSTRY	--- Fourches avant	4,7		A	
8714.91.90	INDUSTRY	--- Parties	4,7		A	
		-- Jantes et rayons				
8714.92.10	INDUSTRY	--- Jantes	4,7		A	
8714.92.90	INDUSTRY	--- Rayons	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8714.93.00	INDUSTRY	-- Moyeux (autres que les moyeux à frein) et pignons de roues libres	4,7		A	
		-- Freins, y compris les moyeux à frein, et leurs parties				
8714.94.20	INDUSTRY	--- Freins	4,7		A	
8714.94.90	INDUSTRY	--- Parties	4,7		A	
8714.95.00	INDUSTRY	-- Selles	4,7		A	
		-- Pédales et pédaliers, et leurs parties				
8714.96.10	INDUSTRY	--- Pédales	4,7		A	
8714.96.30	INDUSTRY	--- Pédaliers	4,7		A	
8714.96.90	INDUSTRY	--- Parties	4,7		A	
		-- autres				
8714.99.10	INDUSTRY	--- Guidons	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8714.99.30	INDUSTRY	--- Porte-bagages	4,7		A	
8714.99.50	INDUSTRY	--- Dérailleurs	4,7		A	
8714.99.90	INDUSTRY	--- autres; parties	4,7		A	
		Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties				
8715.00.10	INDUSTRY	- Landaus, poussettes et voitures similaires	2,7		A	
8715.00.90	INDUSTRY	- Parties	2,7		A	
8716		Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties				
		- Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane				
8716.10.92	INDUSTRY	-- d'un poids n'excédant pas 1 600 kg	2,7		A	
8716.10.98	INDUSTRY	-- d'un poids excédant 1 600 kg	2,7		A	
8716.20.00	INDUSTRY	- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres remorques et semi-remorques pour le transport des marchandises				
8716.31.00	INDUSTRY	-- Citernes	2,7		A	
8716.39	INDUSTRY	-- autres				
8716.39.10	INDUSTRY	--- spécialement conçues pour le transport de produits à forte radioactivité (<i>Euratom</i>)	2,7		A	
		--- autres				
		---- neuves				
8716.39.30	INDUSTRY	----- Semi-remorques	2,7		A	
8716.39.50	INDUSTRY	----- autres	2,7		A	
8716.39.80	INDUSTRY	---- usagées	2,7		A	
8716.40.00	INDUSTRY	- autres remorques et semi-remorques	2,7		A	
8716.80.00	INDUSTRY	- autres véhicules	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Parties				
8716.90.10	INDUSTRY	-- Châssis	1,7		A	
8716.90.30	INDUSTRY	-- Carrosseries	1,7		A	
8716.90.50	INDUSTRY	-- Essieux	1,7		A	
8716.90.90	INDUSTRY	-- autres parties	1,7		A	
88		CHAPITRE 88 – NAVIGATION AÉRIENNE OU SPATIALE				
		Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur				
8801.00.10	INDUSTRY	- Ballons et dirigeables; planeurs et ailes volantes	3,7		A	
8801.00.90	INDUSTRY	- autres	2,7		A	
8802		Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple); véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Hélicoptères				
8802.11.00	INDUSTRY	-- d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,5		A	
8802.12.00	INDUSTRY	-- d'un poids à vide excédant 2 000 kg	2,7		A	
8802.20.00	INDUSTRY	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,7		A	
8802.30.00	INDUSTRY	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2 000 kg mais n'excédant pas 15 000 kg	2,7		A	
8802.40.00	INDUSTRY	- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15 000 kg	2,7		A	
8802.60	INDUSTRY	- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux				
		-- Véhicules spatiaux (y compris les satellites)				
8802.60.11	INDUSTRY	--- Satellites de télécommunications	1,1		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8802.60.19	INDUSTRY	--- autres	4,2		A	
8802.60.90	INDUSTRY	-- Véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	4,2		A	
8803		Parties des appareils des n ^{os} 8801 ou 8802				
8803.10.00	INDUSTRY	- Hélices et rotors, et leurs parties	2,7		A	
8803.20.00	INDUSTRY	- Trains d'atterrissage et leurs parties	2,7		A	
8803.30.00	INDUSTRY	- autres parties d'avions ou d'hélicoptères	2,7		A	
8803.90	INDUSTRY	- autres				
8803.90.10	INDUSTRY	-- de cerfs-volants	1,7		A	
		-- de véhicules spatiaux (y compris les satellites)				
8803.90.21	INDUSTRY	--- de satellites de télécommunications	0		A	
8803.90.29	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8803.90.30	INDUSTRY	-- de véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	1,7		A	
8803.90.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8804.00.00	INDUSTRY	Parachutes (y compris les parachutes dirigeables et les parapentes) et rotochutes; leurs parties et accessoires	2,7		A	
8805		Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires; appareils au sol d'entraînement au vol; leurs parties				
		- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties				
8805.10.10	INDUSTRY	-- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties	2,7		A	
8805.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties				
8805.21.00	INDUSTRY	-- Simulateurs de combat aérien et leurs parties	0		A	
8805.29.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
89		CHAPITRE 89 – NAVIGATION MARITIME OU FLUVIALE				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8901		Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises				
		- Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes; transbordeurs				
8901.10.10	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	
8901.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Bateaux-citernes				
8901.20.10	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	
8901.20.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901.20				
8901.30.10	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8901.30.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises				
8901.90.10	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	
8901.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche				
8902.00.10	INDUSTRY	- pour la navigation maritime	0		A	
8902.00.90	INDUSTRY	- autres	1,7		A	
8903		Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës				
		- Bateaux gonflables				
8903.10.10	INDUSTRY	-- d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7		A	
8903.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres				
		-- Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire				
8903.91.10	INDUSTRY	--- pour la navigation maritime	0		A	
8903.91.90	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	
8903.92	INDUSTRY	-- Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord				
8903.92.10	INDUSTRY	--- pour la navigation maritime	0		A	
		--- autres				
8903.92.91	INDUSTRY	---- d'une longueur n'excédant pas 7,5 m	1,7		A	
8903.92.99	INDUSTRY	---- d'une longueur excédant 7,5 m	1,7		A	
8903.99	INDUSTRY	-- autres				
8903.99.10	INDUSTRY	--- d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7		A	
		--- autres				
8903.99.91	INDUSTRY	---- d'une longueur n'excédant pas 7,5 m	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8903.99.99	INDUSTRY	---- d'une longueur excédant 7,5 m	1,7		A	
8904.00	INDUSTRY	Remorqueurs et bateaux-pousseurs				
8904.00.10	INDUSTRY	- Remorqueurs	0		A	
		- Bateaux-pousseurs				
8904.00.91	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	
8904.00.99	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8905		Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles				
		- Bateaux-dragueurs				
8905.10.10	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	
8905.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8905.20.00	INDUSTRY	- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	0		A	
		- autres				
8905.90.10	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	
8905.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
8906		Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les bateaux de sauvetage autres qu'à rames				
8906.10.00	INDUSTRY	- Navires de guerre	0		A	
8906.90	INDUSTRY	- autres				
8906.90.10	INDUSTRY	-- pour la navigation maritime	0		A	
		-- autres				
8906.90.91	INDUSTRY	--- d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7		A	
8906.90.99	INDUSTRY	--- autres	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
8907		Autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple)				
8907.10.00	INDUSTRY	- Radeaux gonflables	2,7		A	
8907.90.00	INDUSTRY	- autres	2,7		A	
8908.00.00	INDUSTRY	Bateaux et autres engins flottants à dépecer	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
90		CHAPITRE 90 – INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS				
9001		Fibres optiques et faisceaux de fibres optiques; câbles de fibres optiques autres que ceux du n° 8544; matières polarisantes en feuilles ou en plaques; lentilles (y compris les verres de contact), prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, non montés, autres que ceux en verre non travaillé optiquement				
		- Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques				
9001.10.10	INDUSTRY	-- Câbles conducteurs d'images	2,9		A	
9001.10.90	INDUSTRY	-- autres	2,9		A	
9001.20.00	INDUSTRY	- Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	0,7		A	
9001.30.00	INDUSTRY	- Verres de contact	2,9		A	
9001.40	INDUSTRY	- Verres de lunetterie en verre				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9001.40.20	INDUSTRY	-- non correcteurs	2,9		A	
		-- correcteurs				
		--- complètement ouvrés sur les deux faces				
9001.40.41	INDUSTRY	---- unifocaux	2,9		A	
9001.40.49	INDUSTRY	---- autres	2,9		A	
9001.40.80	INDUSTRY	--- autres	2,9		A	
9001.50	INDUSTRY	- Verres de lunetterie en autres matières				
9001.50.20	INDUSTRY	-- non correcteurs	2,9		A	
		-- correcteurs				
		--- complètement ouvrés sur les deux faces				
9001.50.41	INDUSTRY	---- unifocaux	2,9		A	
9001.50.49	INDUSTRY	---- autres	2,9		A	
9001.50.80	INDUSTRY	--- autres	2,9		A	
9001.90.00	INDUSTRY	- autres	1,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9002		Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, montés, pour instruments ou appareils, autres que ceux en verre non travaillé optiquement				
		- Objectifs				
9002.11.00	INDUSTRY	-- pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction	6,7		A	
9002.19.00	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
9002.20.00	INDUSTRY	- Filtres	1,7		A	
9002.90.00	INDUSTRY	- autres	4,2		A	
9003		Montures de lunettes ou d'articles similaires, et leurs parties				
		- Montures				
9003.11.00	INDUSTRY	-- en matières plastiques	2,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9003.19.00	INDUSTRY	-- en autres matières	2,2		A	
9003.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,2		A	
9004		Lunettes (correctrices, protectrices ou autres) et articles similaires				
9004.10	INDUSTRY	- Lunettes solaires				
9004.10.10	INDUSTRY	-- avec verres travaillés optiquement	2,9		A	
		-- autres				
9004.10.91	INDUSTRY	--- avec verres en matières plastiques	2,9		A	
9004.10.99	INDUSTRY	--- autres	2,9		A	
		- autres				
9004.90.10	INDUSTRY	-- avec verres en matières plastiques	2,9		A	
9004.90.90	INDUSTRY	-- autres	2,9		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9005		Jumelles, longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques, et leurs bâtis; autres instruments d'astronomie et leurs bâtis, à l'exclusion des appareils de radio-astronomie				
9005.10.00	INDUSTRY	- Jumelles	4,2		A	
9005.80.00	INDUSTRY	- autres instruments	4,2		A	
9005.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires (y compris les bâtis)	4,2		A	
9006		Appareils photographiques; appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie, à l'exclusion des lampes et tubes à décharge du n° 8539				
9006.30.00	INDUSTRY	- Appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire	4,2		A	
9006.40.00	INDUSTRY	- Appareils photographiques à développement et tirage instantanés	3,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres appareils photographiques				
9006.51.00	INDUSTRY	-- à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 35 mm	4,2		A	
9006.52.00	INDUSTRY	-- autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur inférieure à 35 mm	4,2		A	
		-- autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm				
9006.53.10	INDUSTRY	--- Appareils photographiques jetables	4,2		A	
9006.53.80	INDUSTRY	--- autres	4,2		A	
9006.59.00	INDUSTRY	-- autres	4,2		A	
		- Appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie				
9006.61.00	INDUSTRY	-- Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits "flashes électroniques")	3,2		A	
9006.69.00	INDUSTRY	-- autres	3,2		A	
		- Parties et accessoires				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9006.91.00	INDUSTRY	-- d'appareils photographiques	3,7		A	
9006.99.00	INDUSTRY	-- autres	3,2		A	
9007		Caméras et projecteurs cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son				
9007.10.00	INDUSTRY	- Caméras	3,7		A	
9007.20.00	INDUSTRY	- Projecteurs	3,7		A	
		- Parties et accessoires				
9007.91.00	INDUSTRY	-- de caméras	3,7		A	
9007.92.00	INDUSTRY	-- de projecteurs	3,7		A	
9008		Projecteurs d'images fixes; appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction				
9008.50.00	INDUSTRY	- Projecteurs et appareils d'agrandissement ou de réduction	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9008.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	3,7		A	
9010		Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; négatoscopes; écrans pour projections				
9010.10.00	INDUSTRY	- Appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique	2,7		A	
9010.50.00	INDUSTRY	- autres appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques; négatoscopes	0		A	
9010.60.00	INDUSTRY	- Écrans pour projections	0,7		A	
		- Parties et accessoires				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9010.90.20	INDUSTRY	-- des appareils et matériel relevant des sous-positions 9010.50.00 ou 9010.60.00	0		A	
9010.90.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9011		Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection				
		- Microscopes stéréoscopiques				
9011.10.10	INDUSTRY	-- munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi- conducteur ou de réticules	0		A	
9011.10.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
		- autres microscopes, pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection				
9011.20.10	INDUSTRY	-- Microscopes pour la photomicrographie munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi- conducteur ou de réticules	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9011.20.90	INDUSTRY	-- autres	6,7		A	
9011.80.00	INDUSTRY	- autres microscopes	1,7		A	
		- Parties et accessoires				
9011.90.10	INDUSTRY	-- d'appareils des sous-positions 9011.10.10 ou 9011.20.10	0		A	
9011.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
9012		Microscopes autres qu'optiques; diffractographes				
		- Microscopes autres qu'optiques; diffractographes				
9012.10.10	INDUSTRY	-- Microscopes électroniques munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou de réticules	0		A	
9012.10.90	INDUSTRY	-- autres	0,9		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Parties et accessoires				
9012.90.10	INDUSTRY	-- d'appareils de la sous-position 9012.10.10	0		A	
9012.90.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9013		Dispositifs à cristaux liquides ne constituant pas des articles repris plus spécifiquement ailleurs; lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre				
		- Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent chapitre ou de la section XVI				
9013.10.10	INDUSTRY	-- Lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent chapitre ou de la section XVI	1,2		A	
9013.10.90	INDUSTRY	-- autres	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9013.20.00	INDUSTRY	- Lasers, autres que les diodes laser	0		A	
9013.80	INDUSTRY	- autres dispositifs, appareils et instruments				
		-- Dispositifs à cristaux liquides				
9013.80.20	INDUSTRY	--- Dispositifs à cristaux liquides à matrice active	0		A	
9013.80.30	INDUSTRY	--- autres	0		A	
9013.80.90	INDUSTRY	-- autres	4,7		A	
		- Parties et accessoires				
9013.90.05	INDUSTRY	-- de lunettes de visée pour armes et de périscopes	4,7		A	
9013.90.10	INDUSTRY	-- de dispositifs à cristaux liquides (LCD)	0		A	
9013.90.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9014		Boussoles, y compris les compas de navigation; autres instruments et appareils de navigation				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9014.10.00	INDUSTRY	- Boussoles, y compris les compas de navigation	0,7		A	
		- Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (autres que les boussoles)				
9014.20.20	INDUSTRY	-- Centrales inertielles	0		A	
9014.20.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9014.80.00	INDUSTRY	- autres instruments et appareils	0		A	
9014.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0		A	
9015		Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique, à l'exclusion des boussoles; télémètres				
		- Télémètres				
9015.10.10	INDUSTRY	-- électroniques	0,9		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9015.10.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Théodolites et tachéomètres				
9015.20.10	INDUSTRY	-- électroniques	0,9		A	
9015.20.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- Niveaux				
9015.30.10	INDUSTRY	-- électroniques	3,7		A	
9015.30.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Instruments et appareils de photogrammétrie				
9015.40.10	INDUSTRY	-- électroniques	0		A	
9015.40.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres instruments et appareils				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9015.80.20	INDUSTRY	-- de météorologie, d'hydrologie et de géophysique	0		A	
9015.80.40	INDUSTRY	-- de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie	0		A	
9015.80.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9015.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0		A	
		Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids				
9016.00.10	INDUSTRY	- Balances	3,7		A	
9016.00.90	INDUSTRY	- Parties et accessoires	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9017		Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, par exemple); instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre				
		- Tables et machines à dessiner, même automatiques				
9017.10.10	INDUSTRY	-- Traceurs	0		A	
9017.10.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul				
9017.20.05	INDUSTRY	-- Traceurs	0		A	
9017.20.10	INDUSTRY	-- autres instruments de dessin	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9017.20.39	INDUSTRY	-- Instruments de traçage	2,7		A	
9017.20.90	INDUSTRY	-- Instruments de calcul	2,7		A	
9017.30.00	INDUSTRY	- Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges	2,7		A	
		- autres instruments				
9017.80.10	INDUSTRY	-- Mètres et règles divisées	2,7		A	
9017.80.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9017.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	2,7		A	
9018		Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels				
		- Appareils d'électrodiagnostic (y compris les appareils d'exploration fonctionnelle ou de surveillance de paramètres physiologiques)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9018.11.00	INDUSTRY	-- Électrocardiographes	0		A	
9018.12.00	INDUSTRY	-- Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (<i>scanners</i>)	0		A	
9018.13.00	INDUSTRY	-- Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique	0		A	
9018.14.00	INDUSTRY	-- Appareils de scintigraphie	0		A	
		-- autres				
9018.19.10	INDUSTRY	--- Appareils de surveillance simultanée de deux ou plusieurs paramètres physiologiques	0		A	
9018.19.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
9018.20.00	INDUSTRY	- Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges	0		A	
		- Seringues, aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires				
		-- Seringues, avec ou sans aiguilles				
9018.31.10	INDUSTRY	--- en matières plastiques	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9018.31.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		-- Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures				
9018.32.10	INDUSTRY	--- Aiguilles tubulaires en métal	0		A	
9018.32.90	INDUSTRY	--- Aiguilles à sutures	0		A	
9018.39.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres instruments et appareils, pour l'art dentaire				
9018.41.00	INDUSTRY	-- Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires	0		A	
		-- autres				
9018.49.10	INDUSTRY	--- Meulettes, disques, fraises et brosses, pour tours dentaires	0		A	
9018.49.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- autres instruments et appareils d'ophtalmologie				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9018.50.10	INDUSTRY	-- non optiques	0		A	
9018.50.90	INDUSTRY	-- optiques	0		A	
		- autres instruments et appareils				
9018.90.10	INDUSTRY	-- Instruments et appareils pour la mesure de la pression artérielle	0		A	
9018.90.20	INDUSTRY	-- Endoscopes	0		A	
9018.90.30	INDUSTRY	-- Reins artificiels	0		A	
9018.90.40	INDUSTRY	-- Appareils de diathermie	0		A	
9018.90.50	INDUSTRY	-- Appareils de transfusion et de perfusion	0		A	
9018.90.60	INDUSTRY	-- Instruments et appareils d'anesthésie	0		A	
9018.90.75	INDUSTRY	-- Appareils pour la stimulation nerveuse	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9018.90.84	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9019		Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie; appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire				
		- Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie				
9019.10.10	INDUSTRY	-- Vibromasseurs électriques	0		A	
9019.10.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9019.20.00	INDUSTRY	- Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire	0		A	
9020.00.00	INDUSTRY	Autres appareils respiratoires et masques à gaz, à l'exclusion des masques de protection dépourvus de mécanisme et d'élément filtrant amovible	1,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9021		Articles et appareils d'orthopédie, y compris les ceintures et bandages médico-chirurgicaux et les béquilles; attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures; articles et appareils de prothèse; appareils pour faciliter l'audition aux sourds et autres appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité				
		- Articles et appareils d'orthopédie ou pour fractures				
9021.10.10	INDUSTRY	-- Articles et appareils d'orthopédie	0		A	
9021.10.90	INDUSTRY	-- Articles et appareils pour fractures	0		A	
		- Articles et appareils de prothèse dentaire				
		-- Dents artificielles				
9021.21.10	INDUSTRY	--- en matières plastiques	0		A	
9021.21.90	INDUSTRY	--- en autres matières	0		A	
9021.29.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres articles et appareils de prothèse				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9021.31.00	INDUSTRY	-- Prothèses articulaires	0		A	
		-- autres				
9021.39.10	INDUSTRY	--- Prothèses oculaires	0		A	
9021.39.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
9021.40.00	INDUSTRY	- Appareils pour faciliter l'audition aux sourds, à l'exclusion des parties et accessoires	0		A	
9021.50.00	INDUSTRY	- Stimulateurs cardiaques, à l'exclusion des parties et accessoires	0		A	
		- autres				
9021.90.10	INDUSTRY	-- Parties et accessoires d'appareils pour faciliter l'audition aux sourds	0		A	
9021.90.90	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9022		Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayons X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement				
		- Appareils à rayons X, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie				
9022.12.00	INDUSTRY	-- Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	0		A	
9022.13.00	INDUSTRY	-- autres, pour l'art dentaire	0		A	
9022.14.00	INDUSTRY	-- autres, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires	0		A	
9022.19.00	INDUSTRY	-- pour autres usages	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie				
9022.21.00	INDUSTRY	-- à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	0		A	
9022.29.00	INDUSTRY	-- pour autres usages	0		A	
9022.30.00	INDUSTRY	- Tubes à rayons X	0		A	
		- autres, y compris les parties et accessoires				
9022.90.20	INDUSTRY	-- parties et accessoires d'appareils à rayons X	0		A	
9022.90.80	INDUSTRY	-- autres	2,1		A	
		Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration (dans l'enseignement ou les expositions, par exemple), non susceptibles d'autres emplois				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9023.00.10	INDUSTRY	- pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique	0		A	
9023.00.80	INDUSTRY	- autres	0		A	
9024		Machines et appareils d'essais de dureté, de traction, de compression, d'élasticité ou d'autres propriétés mécaniques des matériaux (métaux, bois, textiles, papier, matières plastiques, par exemple)				
		- Machines et appareils d'essais des métaux				
9024.10.20	INDUSTRY	-- universels et pour essais de traction	0		A	
9024.10.40	INDUSTRY	-- d'essais de dureté	0		A	
9024.10.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9024.80	INDUSTRY	- autres machines et appareils				
		-- électroniques				
9024.80.11	INDUSTRY	--- d'essais des textiles, papiers et cartons	0		A	
9024.80.19	INDUSTRY	--- autres	0,8		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9024.80.90	INDUSTRY	-- autres	0,5		A	
9024.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0		A	
9025		Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux				
		- Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments				
		-- à liquide, à lecture directe				
9025.11.20	INDUSTRY	--- médicaux ou vétérinaires	0		A	
9025.11.80	INDUSTRY	--- autres	2,8		A	
		-- autres				
9025.19.20	INDUSTRY	--- électroniques	0		A	
9025.19.80	INDUSTRY	--- autres	0,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9025.80	INDUSTRY	- autres instruments				
9025.80.20	INDUSTRY	-- Baromètres, non combinés à d'autres instruments	2,1		A	
		-- autres				
9025.80.40	INDUSTRY	--- électroniques	3,2		A	
9025.80.80	INDUSTRY	--- autres	2,1		A	
9025.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0,8		A	
9026		Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n ^{os} 9014, 9015, 9028 ou 9032				
9026.10	INDUSTRY	- pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- électroniques				
9026.10.21	INDUSTRY	--- Débitmètres	0		A	
9026.10.29	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		-- autres				
9026.10.81	INDUSTRY	--- Débitmètres	0		A	
9026.10.89	INDUSTRY	--- autres	0		A	
9026.20	INDUSTRY	- pour la mesure ou le contrôle de la pression				
9026.20.20	INDUSTRY	-- électroniques	0		A	
		-- autres				
9026.20.40	INDUSTRY	--- Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique	0		A	
9026.20.80	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- autres instruments et appareils				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9026.80.20	INDUSTRY	-- électroniques	0		A	
9026.80.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9026.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0		A	
9027		Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose); microtomes				
		- Analyseurs de gaz ou de fumées				
9027.10.10	INDUSTRY	-- électroniques	0.6		A	
9027.10.90	INDUSTRY	-- autres	0.6		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9027.20.00	INDUSTRY	- Chromatographes et appareils d'électrophorèse	0		A	
9027.30.00	INDUSTRY	- Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	0		A	
9027.50.00	INDUSTRY	- autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	0		A	
9027.80	INDUSTRY	- autres instruments et appareils				
9027.80.05	INDUSTRY	-- Posemètres	0,6		A	
		-- autres				
		--- électroniques				
9027.80.11	INDUSTRY	---- pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité	0		A	
9027.80.13	INDUSTRY	---- Appareils pour l'analyse des propriétés physiques des matériaux semi-conducteurs ou des substrats pour affichage à cristaux liquides ou des couches isolantes et conductrices associées lors de la fabrication de disques (<i>wafers</i>) à semi-conducteur ou d'affichages à cristaux liquides	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9027.80.17	INDUSTRY	---- autres	0		A	
		--- autres				
9027.80.91	INDUSTRY	---- Viscosimètres, porosimètres et dilatomètres	0		A	
9027.80.99	INDUSTRY	---- autres	0		A	
9027.90	INDUSTRY	- Microtomes; parties et accessoires				
9027.90.10	INDUSTRY	-- Microtomes	0,6		A	
		-- Parties et accessoires				
9027.90.50	INDUSTRY	--- d'appareils des n ^{os} 9027.20 à 9027.80	0		A	
9027.90.80	INDUSTRY	--- de microtomes ou d'analyseurs de gaz ou de fumées	0,6		A	
9028		Compteurs de gaz, de liquides ou d'électricité, y compris les compteurs pour leur étalonnage				
9028.10.00	INDUSTRY	- Compteurs de gaz	2,1		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9028.20.00	INDUSTRY	- Compteurs de liquides	2,1		A	
9028.30	INDUSTRY	- Compteurs d'électricité				
		-- pour courant alternatif				
9028.30.11	INDUSTRY	--- monophasé	1,1		A	
9028.30.19	INDUSTRY	--- polyphasé	1,1		A	
9028.30.90	INDUSTRY	-- autres	1,1		A	
		- Parties et accessoires				
9028.90.10	INDUSTRY	-- de compteurs d'électricité	0,5		A	
9028.90.90	INDUSTRY	-- autres	0,5		A	
9029		Autres compteurs (compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres, par exemple); indicateurs de vitesse et tachymètres, autres que ceux des n ^{os} 9014 ou 9015; stroboscopes				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9029.10.00	INDUSTRY	- Compteurs de tours ou de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires	1,9		A	
9029.20	INDUSTRY	- Indicateurs de vitesse et tachymètres; stroboscopes				
		-- Indicateurs de vitesse et tachymètres				
9029.20.31	INDUSTRY	--- Indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres	2,6		A	
9029.20.38	INDUSTRY	--- autres	2,6		A	
9029.20.90	INDUSTRY	-- Stroboscopes	2,6		A	
9029.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	2,2		A	
9030		Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9030.10.00	INDUSTRY	- Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes	0		A	
9030.20.00	INDUSTRY	- Oscilloscopes et oscillographes	0		A	
		- autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance				
9030.31.00	INDUSTRY	-- Multimètres, sans dispositif enregistreur	1,1		A	
9030.32.00	INDUSTRY	-- Multimètres, avec dispositif enregistreur	0		A	
9030.33	INDUSTRY	-- autres, sans dispositif enregistreur				
9030.33.20	INDUSTRY	--- instruments pour la mesure de la résistance	2,1		A	
		--- autres				
9030.33.30	INDUSTRY	---- électroniques	1,1		A	
9030.33.80	INDUSTRY	---- autres	0,5		A	
9030.39.00	INDUSTRY	-- autres, avec dispositif enregistreur	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9030.40.00	INDUSTRY	- autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)	0		A	
		- autres instruments et appareils				
9030.82.00	INDUSTRY	-- pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur	0		A	
9030.84.00	INDUSTRY	-- autres, avec dispositif enregistreur	0		A	
		-- autres				
9030.89.30	INDUSTRY	--- électroniques	0		A	
9030.89.90	INDUSTRY	--- autres	0,5		A	
9030.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0		A	
9031		Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; projecteurs de profils				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9031.10.00	INDUSTRY	- Machines à équilibrer les pièces mécaniques	0,7		A	
9031.20.00	INDUSTRY	- Bancs d'essai	2,8		A	
		- autres instruments et appareils optiques				
9031.41.00	INDUSTRY	-- pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés dans la fabrication des dispositifs à semi-conducteur	0		A	
		-- autres				
9031.49.10	INDUSTRY	--- Projecteurs de profils	0		A	
9031.49.90	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- autres instruments, appareils et machines				
9031.80.20	INDUSTRY	-- pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques	0		A	
9031.80.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9031.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	0		A	
9032		Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques				
		- Thermostats				
9032.10.20	INDUSTRY	-- électroniques	2,8		A	
9032.10.80	INDUSTRY	-- autres	2,1		A	
9032.20.00	INDUSTRY	- Manostats (pressostats)	0,7		A	
		- autres instruments et appareils				
9032.81.00	INDUSTRY	-- hydrauliques ou pneumatiques	0		A	
9032.89.00	INDUSTRY	-- autres	2,8		A	
9032.90.00	INDUSTRY	- Parties et accessoires	2,8		A	
		Parties et accessoires non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre, pour machines, appareils, instruments ou articles du chapitre 90				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9033.00.10	INDUSTRY	- Unités de rétroéclairage à diodes émettrices de lumière (DEL): sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)	0		A	
9033.00.90	INDUSTRY	- autres	3,7		A	
91		CHAPITRE 91 – HORLOGERIE				
9101		Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux				
		- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9101.11.00	INDUSTRY	-- à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
9101.19.00	INDUSTRY	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
		- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps				
9101.21.00	INDUSTRY	-- à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
9101.29.00	INDUSTRY	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
		- autres				
9101.91.00	INDUSTRY	-- fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
9101.99.00	INDUSTRY	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9102		Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), autres que celles du n° 9101				
		- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps				
9102.11.00	INDUSTRY	-- à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
9102.12.00	INDUSTRY	-- à affichage optoélectronique seulement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
9102.19.00	INDUSTRY	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
		- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps				
9102.21.00	INDUSTRY	-- à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9102.29.00	INDUSTRY	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
		- autres				
9102.91.00	INDUSTRY	-- fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
9102.99.00	INDUSTRY	-- autres	4,5 MIN 0,3 EUR/p/st MAX 0,8 EUR/p/st		A	
9103		Réveils et pendulettes, à mouvement de montre				
9103.10.00	INDUSTRY	- fonctionnant électriquement	4,7		A	
9103.90.00	INDUSTRY	- autres	4,7		A	
9104.00.00	INDUSTRY	Montres de tableaux de bord et montres similaires, pour automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	3,7		A	
9105		Réveils, pendules, horloges et appareils d'horlogerie similaires, à mouvement autre que de montre				
		- Réveils				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9105.11.00	INDUSTRY	-- fonctionnant électriquement	4,7		A	
9105.19.00	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
		- Pendules et horloges, murales				
9105.21.00	INDUSTRY	-- fonctionnant électriquement	4,7		A	
9105.29.00	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
		- autres				
9105.91.00	INDUSTRY	-- fonctionnant électriquement	4,7		A	
9105.99.00	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
9106		Appareils de contrôle du temps et compteurs de temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (horloges de pointage, horodateurs, horocompteurs, par exemple)				
9106.10.00	INDUSTRY	- Horloges de pointage; horodateurs et horocompteurs	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9106.90.00	INDUSTRY	- autres	4,7		A	
9107.00.00	INDUSTRY	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone	4,7		A	
9108		Mouvements de montres, complets et assemblés				
		- fonctionnant électriquement				
9108.11.00	INDUSTRY	-- à affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique	4,7		A	
9108.12.00	INDUSTRY	-- à affichage optoélectronique seulement	4,7		A	
9108.19.00	INDUSTRY	-- autres	4,7		A	
9108.20.00	INDUSTRY	- à remontage automatique	5 MIN 0,17 EUR/p/st		A	
9108.90.00	INDUSTRY	- autres	5 MIN 0,17 EUR/p/st		A	
9109		Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, autres que de montres				
9109.10.00	INDUSTRY	- fonctionnant électriquement	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9109.90.00	INDUSTRY	- autres	4,7		A	
9110		Mouvements d'horlogerie complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons); mouvements d'horlogerie incomplets, assemblés; ébauches de mouvements d'horlogerie				
		- de montres				
		-- Mouvements complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons)				
9110.11.10	INDUSTRY	--- à balancier-spiral	5 MIN 0,17 EUR/p/st		A	
9110.11.90	INDUSTRY	--- autres	4,7		A	
9110.12.00	INDUSTRY	-- Mouvements incomplets, assemblés	3,7		A	
9110.19.00	INDUSTRY	-- Ébauches	4,7		A	
9110.90.00	INDUSTRY	- autres	3,7		A	
9111		Boîtes de montres des n ^{os} 9101 ou 9102 et leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9111.10.00	INDUSTRY	- Boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6		A	
9111.20.00	INDUSTRY	- Boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6		A	
9111.80.00	INDUSTRY	- autres boîtes	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6		A	
9111.90.00	INDUSTRY	- Parties	0,5 EUR/p/st MIN 2,7 MAX 4,6		A	
9112		Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties				
9112.20.00	INDUSTRY	- Cages et cabinets	2,7		A	
9112.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,7		A	
9113		Bracelets de montres et leurs parties				
		- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9113.10.10	INDUSTRY	-- en métaux précieux	2,7		A	
9113.10.90	INDUSTRY	-- en plaqués ou doublés de métaux précieux	3,7		A	
9113.20.00	INDUSTRY	- en métaux communs, même dorés ou argentés	6		A	
9113.90.00	INDUSTRY	- autres	6		A	
9114		Autres fournitures d'horlogerie				
9114.10.00	INDUSTRY	- Ressorts, y compris les spiraux	3,7		A	
9114.30.00	INDUSTRY	- Cadrans	2,7		A	
9114.40.00	INDUSTRY	- Platines et ponts	2,7		A	
9114.90.00	INDUSTRY	- autres	2,7		A	
92		CHAPITRE 92 – INSTRUMENTS DE MUSIQUE; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS				
9201		Pianos, même automatiques; clavecins et autres instruments à cordes à clavier				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Pianos droits				
9201.10.10	INDUSTRY	-- neufs	4		A	
9201.10.90	INDUSTRY	-- usagés	4		A	
9201.20.00	INDUSTRY	- Pianos à queue	4		A	
9201.90.00	INDUSTRY	- autres	4		A	
9202		Autres instruments de musique à cordes (guitares, violons, harpes, par exemple)				
		- à cordes frottées à l'aide d'un archet				
9202.10.10	INDUSTRY	-- Violons	3,2		A	
9202.10.90	INDUSTRY	-- autres	3,2		A	
		- autres				
9202.90.30	INDUSTRY	-- Guitares	3,2		A	
9202.90.80	INDUSTRY	-- autres	3,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9205		Instruments de musique à vent (orgues à tuyaux et à clavier, accordéons, clarinettes, trompettes, cornemuses, par exemple), autres que les orchestrons et les orgues de Barbarie				
9205.10.00	INDUSTRY	- Instruments dits "cuivres"	3,2		A	
		- autres				
9205.90.10	INDUSTRY	-- Accordéons et instruments similaires	3,7		A	
9205.90.30	INDUSTRY	-- Harmonicas à bouche	3,7		A	
9205.90.50	INDUSTRY	-- Orgues à tuyaux et à clavier; harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques	3,2		A	
9205.90.90	INDUSTRY	-- autres	3,2		A	
9206.00.00	INDUSTRY	Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple)	3,2		A	
9207		Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Instruments à clavier, autres que les accordéons				
9207.10.10	INDUSTRY	-- Orgues	3,2		A	
9207.10.30	INDUSTRY	-- Pianos numériques	3,2		A	
9207.10.50	INDUSTRY	-- Synthétiseurs	3,2		A	
9207.10.80	INDUSTRY	-- autres	3,2		A	
		- autres				
9207.90.10	INDUSTRY	-- Guitares	3,7		A	
9207.90.90	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
9208		Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du présent chapitre; appeaux de tous types, sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9208.10.00	INDUSTRY	- Boîtes à musique	2,7		A	
9208.90.00	INDUSTRY	- autres	3,2		A	
9209		Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d'instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types				
9209.30.00	INDUSTRY	- Cordes harmoniques	2,7		A	
		- autres				
9209.91.00	INDUSTRY	-- Parties et accessoires de pianos	2,7		A	
9209.92.00	INDUSTRY	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9202	2,7		A	
9209.94.00	INDUSTRY	-- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9207	2,7		A	
9209.99	INDUSTRY	-- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9209.99.20	INDUSTRY	--- Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9205	2,7		A	
		--- autres				
9209.99.40	INDUSTRY	---- Métronomes et diapasons	3,2		A	
9209.99.50	INDUSTRY	---- Mécanismes de boîtes à musique	1,7		A	
9209.99.70	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
93		CHAPITRE 93 – ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES				
9301		Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches du n° 9307				
9301.10.00	INDUSTRY	- Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple)	0		A	
9301.20.00	INDUSTRY	- Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance-torpilles et lanceurs similaires	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9301.90.00	INDUSTRY	- autres	0		A	
9302.00.00	INDUSTRY	Revolvers et pistolets, autres que ceux des n ^{os} 9303 ou 9304	2,7		A	
9303		Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple)				
9303.10.00	INDUSTRY	- Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon	3,2		A	
		- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse				
9303.20.10	INDUSTRY	-- à un canon lisse	3,2		A	
9303.20.95	INDUSTRY	-- autres	3,2		A	
9303.30.00	INDUSTRY	- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif	3,2		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9303.90.00	INDUSTRY	- autres	3,2		A	
9304.00.00	INDUSTRY	Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n° 9307	3,2		A	
9305		Parties et accessoires des articles des n ^{os} 9301 à 9304				
9305.10.00	INDUSTRY	- de revolvers ou pistolets	3,2		A	
9305.20.00	INDUSTRY	- de fusils ou carabines du n° 9303	2,7		A	
		- autres				
9305.91.00	INDUSTRY	-- des armes de guerre du n° 9301	0		A	
9305.99.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9306		Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé				
9306.21.00	INDUSTRY	-- Cartouches	2,7		A	
9306.29.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9306.30	INDUSTRY	- autres cartouches et leurs parties				
9306.30.10	INDUSTRY	-- pour revolvers et pistolets du n° 9302 ou pour pistolets-mitrailleurs du n° 9301	2,7		A	
		-- autres				
9306.30.30	INDUSTRY	--- pour armes de guerre	1,7		A	
9306.30.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		- autres				
9306.90.10	INDUSTRY	-- de guerre	1,7		A	
9306.90.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9307.00.00	INDUSTRY	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	1,7		A	
94		CHAPITRE 94 – MEUBLES; MOBILIER MÉDICO-CHIRURGICAL; ARTICLES DE LITERIE ET SIMILAIRES; APPAREILS D'ÉCLAIRAGE NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS; LAMPES-RÉCLAMES, ENSEIGNES LUMINEUSES, PLAQUES INDICATRICES LUMINEUSES ET ARTICLES SIMILAIRES; CONSTRUCTIONS PRÉFABRIQUÉES				
9401		Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 9402), même transformables en lits, et leurs parties				
9401.10.00	INDUSTRY	- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	0		A	
9401.20.00	INDUSTRY	- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles	3,7		A	
9401.30.00	INDUSTRY	- Sièges pivotants, ajustables en hauteur	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9401.40.00	INDUSTRY	- Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits	0		A	
		- Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires				
9401.52.00	INDUSTRY	-- en bambou	5,6		A	
9401.53.00	INDUSTRY	-- en rotin	5,6		A	
9401.59.00	INDUSTRY	-- autres	5,6		A	
		- autres sièges, avec bâti en bois				
9401.61.00	INDUSTRY	-- rembourrés	0		A	
9401.69.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
		- autres sièges, avec bâti en métal				
9401.71.00	INDUSTRY	-- rembourrés	0		A	
9401.79.00	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9401.80.00	INDUSTRY	- autres sièges	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9401.90	INDUSTRY	- Parties				
9401.90.10	INDUSTRY	-- de sièges des types utilisés pour véhicules aériens	1,7		A	
		-- autres				
9401.90.30	INDUSTRY	--- en bois	2,7		A	
9401.90.80	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
9402		Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opérations, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles				
9402.10.00	INDUSTRY	- Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties	0		A	
9402.90.00	INDUSTRY	- autres	0		A	
9403		Autres meubles et leurs parties				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9403.10	INDUSTRY	- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux				
		-- d'une hauteur n'excédant pas 80 cm				
9403.10.51	INDUSTRY	--- Bureaux	0		A	
9403.10.58	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		-- d'une hauteur excédant 80 cm				
9403.10.91	INDUSTRY	--- Armoires à portes, à volets ou à clapets	0		A	
9403.10.93	INDUSTRY	--- Armoires à tiroirs, classeurs et fichiers	0		A	
9403.10.98	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- autres meubles en métal				
9403.20.20	INDUSTRY	-- Lits	0		A	
9403.20.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9403.30	INDUSTRY	- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux				
		-- d'une hauteur n'excédant pas 80 cm				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9403.30.11	INDUSTRY	--- Bureaux	0		A	
9403.30.19	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		-- d'une hauteur excédant 80 cm				
9403.30.91	INDUSTRY	--- Armoires, classeurs et fichiers	0		A	
9403.30.99	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines				
9403.40.10	INDUSTRY	-- Éléments de cuisines	2,7		A	
9403.40.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9403.50.00	INDUSTRY	- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher	0		A	
		- autres meubles en bois				
9403.60.10	INDUSTRY	-- Meubles en bois des types utilisés dans les salles à manger et de séjour	0		A	
9403.60.30	INDUSTRY	-- Meubles en bois des types utilisés dans les magasins	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9403.60.90	INDUSTRY	-- autres meubles en bois	0		A	
9403.70.00	INDUSTRY	- Meubles en matières plastiques	0		A	
		- Meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires				
9403.82.00	INDUSTRY	-- en bambou	5,6		A	
9403.83.00	INDUSTRY	-- en rotin	5,6		A	
9403.89.00	INDUSTRY	-- autres	5,6		A	
		- Parties				
9403.90.10	INDUSTRY	-- en métal	2,7		A	
9403.90.30	INDUSTRY	-- en bois	2,7		A	
9403.90.90	INDUSTRY	-- en autres matières	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9404		Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple), comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non				
9404.10.00	INDUSTRY	- Sommiers	3,7		A	
		- Matelas				
		-- en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non				
9404.21.10	INDUSTRY	--- en caoutchouc	3,7		A	
9404.21.90	INDUSTRY	--- en matières plastiques	3,7		A	
		-- en autres matières				
9404.29.10	INDUSTRY	--- à ressorts métalliques	3,7		A	
9404.29.90	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9404.30.00	INDUSTRY	- Sacs de couchage	3,7		A	
		- autres				
9404.90.10	INDUSTRY	-- rembourrés de plumes ou de duvet	3,7		A	
9404.90.90	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
9405		Appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs				
9405.10	INDUSTRY	- Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques				
		-- en matières plastiques ou en matières céramiques				
9405.10.21	INDUSTRY	--- en matières plastiques, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9405.10.40	INDUSTRY	--- autres	4,7		A	
9405.10.50	INDUSTRY	-- en verre	3,7		A	
		-- en autres matières				
9405.10.91	INDUSTRY	--- des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7		A	
9405.10.98	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
9405.20	INDUSTRY	- Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques				
		-- en matières plastiques ou en matières céramiques				
9405.20.11	INDUSTRY	--- en matières plastiques, des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7		A	
9405.20.40	INDUSTRY	--- autres	4,7		A	
9405.20.50	INDUSTRY	-- en verre	3,7		A	
		-- en autres matières				
9405.20.91	INDUSTRY	--- des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9405.20.99	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
9405.30.00	INDUSTRY	- Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël	3,7		A	
9405.40	INDUSTRY	- autres appareils d'éclairage électriques				
9405.40.10	INDUSTRY	-- Projecteurs	3,7		A	
		-- autres				
		--- en matières plastiques				
9405.40.31	INDUSTRY	---- des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7		A	
9405.40.35	INDUSTRY	---- des types utilisés pour tubes fluorescents	4,7		A	
9405.40.39	INDUSTRY	---- autres	4,7		A	
		--- en autres matières				
9405.40.91	INDUSTRY	---- des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7		A	
9405.40.95	INDUSTRY	---- des types utilisés pour tubes fluorescents	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9405.40.99	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
9405.50.00	INDUSTRY	- Appareils d'éclairage non électriques	2,7		A	
		- Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires				
9405.60.20	INDUSTRY	-- en matières plastiques	4,7		A	
9405.60.80	INDUSTRY	-- en autres matières	2,7		A	
		- Parties				
		-- en verre				
9405.91.10	INDUSTRY	--- Articles pour l'équipement des appareils d'éclairage électriques (à l'exclusion des projecteurs)	5,7		A	
9405.91.90	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	
9405.92.00	INDUSTRY	-- en matières plastiques	4,7		A	
9405.99.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9406		Constructions préfabriquées				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9406.10.00	INDUSTRY	- en bois	2,7		A	
9406.90	INDUSTRY	- autres				
9406.90.10	INDUSTRY	-- Résidences mobiles	2,7		A	
		-- autres				
		--- en fer ou en acier				
9406.90.31	INDUSTRY	---- Serres	2,7		A	
9406.90.38	INDUSTRY	---- autres	2,7		A	
9406.90.90	INDUSTRY	--- en autres matières	2,7		A	
95		CHAPITRE 95 – JOUETS, JEUX, ARTICLES POUR DIVERTISSEMENTS OU POUR SPORTS; LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES				
9503.00	INDUSTRY	Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées; poupées; autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9503.00.10	INDUSTRY	- Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées	0		A	
		- Poupées représentant uniquement l'être humain et leurs parties et accessoires				
9503.00.21	INDUSTRY	-- Poupées	4,7		A	
9503.00.29	INDUSTRY	-- Parties et accessoires	0		A	
9503.00.30	INDUSTRY	- Trains électriques, y compris les rails, les signaux et autres accessoires; modèles réduits, animés ou non, à assembler	0		A	
		- autres assortiments et jouets de construction				
9503.00.35	INDUSTRY	-- en matière plastique	4,7		A	
9503.00.39	INDUSTRY	-- en autres matières	0		A	
		- Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9503.00.41	INDUSTRY	-- rembourrés	4,7		A	
9503.00.49	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9503.00.55	INDUSTRY	- Instruments et appareils de musique-jouets	0		A	
		- Puzzles				
9503.00.61	INDUSTRY	-- en bois	0		A	
9503.00.69	INDUSTRY	-- autres	4,7		A	
9503.00.70	INDUSTRY	- autres jouets, présentés en assortiments ou en panoplies	4,7		A	
		- autres jouets et modèles, à moteur				
9503.00.75	INDUSTRY	-- en matière plastique	4,7		A	
9503.00.79	INDUSTRY	-- en autres matières	0		A	
		- autres				
9503.00.81	INDUSTRY	-- Armes-jouets	0		A	
9503.00.85	INDUSTRY	-- Modèles miniatures obtenus par moulage, en métal	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9503.00.87	INDUSTRY	-- Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants	0		A	
		-- autres				
9503.00.95	INDUSTRY	--- en matière plastique	4,7		A	
9503.00.99	INDUSTRY	--- autres	0		A	
9504		Consoles et machines de jeux vidéo, articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple)				
9504.20.00	INDUSTRY	- Billards de tout genre et leurs accessoires	0		A	
		- Autres jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par tout autre moyen de paiement, à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings)				
9504.30.10	INDUSTRY	-- Jeux avec écran	0		A	
9504.30.20	INDUSTRY	-- autres jeux	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9504.30.90	INDUSTRY	-- Parties	0		A	
9504.40.00	INDUSTRY	- Cartes à jouer	2,7		A	
9504.50.00	INDUSTRY	- Consoles et machines de jeux vidéo, autres que celles du n° 9504.30	0		A	
		- autres				
9504.90.10	INDUSTRY	-- Circuits électriques de voitures automobiles présentant les caractéristiques de jeux de compétition	0		A	
9504.90.80	INDUSTRY	-- autres	0		A	
9505		Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements, y compris les articles de magie et articles-surprises				
		- Articles pour fêtes de Noël				
9505.10.10	INDUSTRY	-- en verre	0		A	
9505.10.90	INDUSTRY	-- en autres matières	2,7		A	
9505.90.00	INDUSTRY	- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9506		Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; piscines et pataugeoires				
		- Skis de neige et autre matériel pour la pratique du ski de neige				
9506.11	INDUSTRY	-- Skis				
9506.11.10	INDUSTRY	--- Skis de fond	3,7		A	
		--- Skis alpins				
9506.11.21	INDUSTRY	---- Monoskis et surfs des neiges	3,7		A	
9506.11.29	INDUSTRY	---- autres	3,7		A	
9506.11.80	INDUSTRY	--- autres skis	3,7		A	
9506.12.00	INDUSTRY	-- Fixations pour skis	3,7		A	
9506.19.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- Skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques				
9506.21.00	INDUSTRY	-- Planches à voile	2,7		A	
9506.29.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Clubs de golf et autre matériel pour le golf				
9506.31.00	INDUSTRY	-- Clubs complets	2,7		A	
9506.32.00	INDUSTRY	-- Balles	2,7		A	
		-- autres				
9506.39.10	INDUSTRY	--- Parties de clubs	2,7		A	
9506.39.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
9506.40.00	INDUSTRY	- Articles et matériel pour le tennis de table	2,7		A	
		- Raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées				
9506.51.00	INDUSTRY	-- Raquettes de tennis, même non cordées	4,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9506.59.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
		- Ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table				
9506.61.00	INDUSTRY	-- Balles de tennis	2,7		A	
9506.62.00	INDUSTRY	-- gonflables	2,7		A	
		-- autres				
9506.69.10	INDUSTRY	--- Balles de cricket ou de polo	0		A	
9506.69.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		- Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins				
9506.70.10	INDUSTRY	-- Patins à glace	0		A	
9506.70.30	INDUSTRY	-- Patins à roulettes	2,7		A	
9506.70.90	INDUSTRY	-- Parties et accessoires	2,7		A	
		- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		-- Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme				
9506.91.10	INDUSTRY	--- Appareils d'exercices à système d'effort modulable	2,7		A	
9506.91.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
		-- autres				
9506.99.10	INDUSTRY	--- Articles de cricket ou de polo autres que les balles	0		A	
9506.99.90	INDUSTRY	--- autres	2,7		A	
9507		Cannes à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des n ^{os} 9208 ou 9705) et articles de chasse similaires				
9507.10.00	INDUSTRY	- Cannes à pêche	3,7		A	
		- Hameçons, même montés sur avançons				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9507.20.10	INDUSTRY	-- Hameçons non montés	1,7		A	
9507.20.90	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	
9507.30.00	INDUSTRY	- Moulinets pour la pêche	3,7		A	
9507.90.00	INDUSTRY	- autres	3,7		A	
9508		Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines; cirques ambulants et ménageries ambulantes; théâtres ambulants				
9508.10.00	INDUSTRY	- Cirques ambulants et ménageries ambulantes	1,7		A	
9508.90.00	INDUSTRY	- autres	1,7		A	
96		CHAPITRE 96 – OUVRAGES DIVERS				
9601		Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage)				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9601.10.00	INDUSTRY	- Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire	2,7		A	
9601.90.00	INDUSTRY	- autres	0		A	
9602.00.00	INDUSTRY	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du n° 3503, et ouvrages en gélatine non durcie	2,2		A	
9603		Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9603.10.00	INDUSTRY	- Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non	3,7		A	
		- Brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils				
9603.21.00	INDUSTRY	-- Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers	3,7		A	
		-- autres				
9603.29.30	INDUSTRY	--- Brosses à cheveux	3,7		A	
9603.29.80	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	
		- Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques				
9603.30.10	INDUSTRY	-- Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9603.30.90	INDUSTRY	-- Pinceaux pour l'application des produits cosmétiques	3,7		A	
		- Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603.30); tampons et rouleaux à peindre				
9603.40.10	INDUSTRY	-- Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires	3,7		A	
9603.40.90	INDUSTRY	-- Tampons et rouleaux à peindre	3,7		A	
9603.50.00	INDUSTRY	- autres brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules	2,7		A	
9603.90	INDUSTRY	- autres				
9603.90.10	INDUSTRY	-- Balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur	2,7		A	
		-- autres				
9603.90.91	INDUSTRY	--- Brosses et balais-brosses pour l'entretien des surfaces ou pour le ménage, y compris les brosses à vêtements ou à chaussures; articles de brosse pour la toilette des animaux	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9603.90.99	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	
9604.00.00	INDUSTRY	Tamis et cribles, à main	3,7		A	
9605.00.00	INDUSTRY	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements	3,7		A	
9606		Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons				
9606.10.00	INDUSTRY	- Boutons-pression et leurs parties	3,7		A	
		- Boutons				
9606.21.00	INDUSTRY	-- en matières plastiques, non recouverts de matières textiles	3,7		A	
9606.22.00	INDUSTRY	-- en métaux communs, non recouverts de matières textiles	3,7		A	
9606.29.00	INDUSTRY	-- autres	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9606.30.00	INDUSTRY	- Formes pour boutons et autres parties de boutons; ébauches de boutons	2,7		A	
9607		Fermetures à glissière et leurs parties				
		- Fermetures à glissière				
9607.11.00	INDUSTRY	-- avec agrafes en métaux communs	6,7		A	
9607.19.00	INDUSTRY	-- autres	7,7		A	
		- Parties				
9607.20.10	INDUSTRY	-- en métaux communs (y compris les rubans munis d'agrafes en métaux communs)	6,7		A	
9607.20.90	INDUSTRY	-- autres	7,7		A	
9608		Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte- plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 9609				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9608.10	INDUSTRY	- Stylos et crayons à bille				
9608.10.10	INDUSTRY	-- à encre liquide	3,7		A	
		-- autres				
9608.10.92	INDUSTRY	--- avec cartouche remplaçable	3,7		A	
9608.10.99	INDUSTRY	--- autres	3,7		A	
9608.20.00	INDUSTRY	- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	3,7		A	
9608.30.00	INDUSTRY	- Stylos à plume et autres stylos	3,7		A	
9608.40.00	INDUSTRY	- Porte-mine	3,7		A	
9608.50.00	INDUSTRY	- Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées	3,7		A	
9608.60.00	INDUSTRY	- Cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe	2,7		A	
		- autres				

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9608.91.00	INDUSTRY	-- Plumes à écrire et becs pour plumes	2,7		A	
9608.99.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9609		Crayons (autres que les crayons du n° 9608), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs				
		- Crayons à gaine				
9609.10.10	INDUSTRY	-- avec mine de graphite	2,7		A	
9609.10.90	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9609.20.00	INDUSTRY	- Mines pour crayons ou porte-mine	2,7		A	
		- autres				
9609.90.10	INDUSTRY	-- Pastels et fusains	2,7		A	
9609.90.90	INDUSTRY	-- autres	1,7		A	
9610.00.00	INDUSTRY	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9611.00.00	INDUSTRY	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main	2,7		A	
9612		Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches; tampons encreurs même imprégnés, avec ou sans boîte				
		- Rubans encreurs				
9612.10.10	INDUSTRY	-- en matière plastique	2,7		A	
9612.10.20	INDUSTRY	-- en fibres synthétiques ou artificielles, d'une largeur inférieure à 30 mm, placés en permanence dans des cartouches en plastique ou en métal du type utilisé pour les machines à écrire automatiques, les machines automatiques de traitement de l'information et les autres machines	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9612.10.80	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9612.20.00	INDUSTRY	- Tampons encreurs	2,7		A	
9613		Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du n° 3603), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches				
9613.10.00	INDUSTRY	- Briquets de poche, à gaz, non rechargeables	2,7		A	
9613.20.00	INDUSTRY	- Briquets de poche, à gaz, rechargeables	2,7		A	
9613.80.00	INDUSTRY	- autres briquets et allumeurs	2,7		A	
9613.90.00	INDUSTRY	- Parties	2,7		A	
		Pipes (y compris les têtes de pipes), fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties				
9614.00.10	INDUSTRY	- Ébauchons de pipes, en bois ou en racines	0		A	
9614.00.90	INDUSTRY	- autres	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9615		Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires; épingles à cheveux; pince-guiches, ondulateurs, bigoudis et articles similaires pour la coiffure, autres que ceux du n° 8516, et leurs parties				
		- Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires				
9615.11.00	INDUSTRY	-- en caoutchouc durci ou en matières plastiques	2,7		A	
9615.19.00	INDUSTRY	-- autres	2,7		A	
9615.90.00	INDUSTRY	- autres	2,7		A	
9616		Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures; houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette				
		- Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures				
9616.10.10	INDUSTRY	-- Vaporisateurs de toilette	2,7		A	
9616.10.90	INDUSTRY	-- Montures et têtes de montures	2,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9616.20.00	INDUSTRY	- Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	2,7		A	
9617.00.00	INDUSTRY	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre)	6,7		A	
9618.00.00	INDUSTRY	Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages	1,7		A	
9619.00	INDUSTRY	Serviettes et tampons hygiéniques, couches et langes pour bébés et articles similaires, en toutes matières				
9619.00.30	INDUSTRY	- en ouates de matières textiles	3,8		A	
		- en autres matières textiles				
9619.00.40	INDUSTRY	-- Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires	6,3		A	
9619.00.50	INDUSTRY	-- Couches pour bébés et articles similaires	10,5		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- en autres matières				
		-- Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires				
9619.00.71	INDUSTRY	--- Serviettes hygiéniques	0		A	
9619.00.75	INDUSTRY	--- Tampons hygiéniques	0		A	
9619.00.79	INDUSTRY	--- autres	0		A	
		-- Couches pour bébés et articles similaires				
9619.00.81	INDUSTRY	--- Couches pour bébés	0		A	
9619.00.89	INDUSTRY	--- autres (articles pour l'incontinence, par exemple)	0		A	
9620.00	INDUSTRY	Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires				
9620.00.10	INDUSTRY	- des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques; des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90	3,7		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
		- autres				
9620.00.91	INDUSTRY	-- en matières plastiques ou en aluminium	6		A	
9620.00.99	INDUSTRY	-- autres	0		A	
97		CHAPITRE 97 – OBJETS D'ART, DE COLLECTION OU D'ANTIQUITÉ				
9701		Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, à l'exclusion des dessins du n° 4906 et des articles manufacturés décorés à la main; collages et tableaux similaires				
9701.10.00	INDUSTRY	- Tableaux, peintures et dessins	0		A	
9701.90.00	INDUSTRY	- autres	0		A	
9702.00.00	INDUSTRY	Gravures, estampes et lithographies originales	0		A	
9703.00.00	INDUSTRY	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières	0		A	

Ligne tarifaire (NC 2018)	Secteur	Désignation des marchandises	Taux de base (droit NPF au 1 ^{er} juillet 2018)	Note de bas de page	Catégorie	Notes
9704.00.00	INDUSTRY	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés, autres que les articles du n° 4907	0		A	
9705.00.00	INDUSTRY	Collections et spécimens pour collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d'anatomie, ou présentant un intérêt historique, archéologique, paléontologique, ethnographique ou numismatique	0		A	
9706.00.00	INDUSTRY	Objets d'antiquité ayant plus de cent ans d'âge	0		A	